

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 5 novembre 2024 / 3 joumada al oula 1446 - N° 3693 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



MÉTÉO	
Alger	: 26° 17°
Oran	: 22° 14°
Annaba	: 29° 16°
Béjaïa	: 25° 15°
Tamanrasset:	30° 20°

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit le recteur de la Mosquée de Paris

P.24

FORUM PARLEMENTAIRE MONDIAL CONTRE LE FASCISME ET LE NÉOFASCISME

L'APN participe au Forum parlementaire mondial contre le fascisme et le néofascisme

P.24

ALGÉRIE - INDE

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha reçoit le Chef d'Etat-major de la Défense de la République d'Inde (MDN)

P.24

PROJET DE LOI DE FINANCES 2025

Nouvelles mesures pour soutenir le pouvoir d'achat et améliorer les conditions de vie des citoyens

Le projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2025, présenté lundi par le ministre des Finances, Laaziz Faid, devant l'Assemblée populaire nationale (APN), en séance plénière, comporte plusieurs mesures visant à soutenir le pouvoir d'achat et à améliorer les conditions de vie des citoyens. Dans ce cadre, le nouveau projet de loi "autorise le Trésor à prendre en charge les intérêts pendant la période de différenciation et la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques, à hauteur de 100%", dans le cadre de la réalisation des logements du programme de type location-vente, d'une consistance de 135.000 logements au titre de l'année 2025". Il a été également proposé un abattement de 10% au profit des bénéficiaires de logements dans le cadre des programmes de location-vente "AADL 3" qui ont payé 38% du prix du logement et désirant solder leur logement par anticipation et avant terme échu.

P.6



AGRICULTURE

M. Cherfa préside la cérémonie d'installation de 62 cadres pour renforcer le travail de terrain

P.4

LOGEMENT

AADL3 : convocation des souscripteurs avant fin 2024 (Ministre)

P.3

FONCTION PUBLIQUE

374 000 postes d'emploi créés en 2024

Par Samy Amrane

P.3

SANTÉ

STRESS
Les sports qui défoulent

P.p 12-13

FOOTBALL

LIQUE 1 MOBILIS US BISKRA - JSK 0-1
Les Kabyles plus volontaires

Par F. Yanis

P.21



THÉÂTRE

Le comédien Djamel Hamouda s'éteint à l'âge de 70 ans

P.16

LUTTE CONTRE LA DROGUE
Médéa : saisie de 12.000 comprimés psychotropes (Sûreté)

P.3

INFRASTRUCTURES

M'sila : inauguration du nouveau siège de la sûreté de daïra de Sidi Aïssa

L'inspecteur régional de police Centre, le contrôleur général de police Daoud Mohand Cherif, a présidé lundi dans la wilaya de M'sila l'inauguration du nouveau siège de la sûreté de daïra de Sidi Aïssa doté de huit logements d'astreinte.

Le nouveau siège comprend des bureaux, des cellules de garde à vue, des salles des archives et de réunions et autres structures, selon les explications données sur site par le directeur de wilaya des équipements publics, Djamel Hamoudi, qui a précisé que la réalisation du siège et de ses logements d'astreinte a mobilisé une enveloppe financière de 212 millions DA.

L'inspecteur régional de police Centre a appelé à l'occasion à "suivre les évolutions en cours et à accompagner les efforts de la direction générale de la sûreté nationale visant la numérisation du secteur notamment dans le volet de traitement des dossiers et des affaires".

Le même responsable a considéré qu'"assurer des services de qualité aux citoyens passe par le développement des performances des agents du secteur, le bon accueil du citoyen et la prise en charge de ses préoccupations".

Il a également relevé que "tous les projets concrétisés viennent rapprocher les structures de police du citoyen et consacrer le principe de la police au service du citoyen".

MUTUALITÉ AGRICOLE

Ouverture d'un nouveau bureau de la CNMA à Tindouf

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a inauguré un nouveau bureau local dans la wilaya de Tindouf, dans le cadre de sa politique d'extension de son réseau en vue d'accompagner les agriculteurs algériens en matière d'assurances, a-t-elle indiqué lundi dans un communiqué.

Le nouveau bureau local, situé dans la cité El Hikma dans la commune de Tindouf, a été inauguré dimanche, par le directeur général de la CNMA, Cheikh Benhabiles en présence du Secrétaire général de la wilaya et des autorités locales, a précisé la même source.

Ce bureau vient s'ajouter à un réseau de 71 caisses régionales et près de 570 bureaux locaux, constituant un dispositif visant à renforcer l'accompagnement pour les agriculteurs algériens, a fait savoir le communiqué, en ajoutant que "la CNMA, à travers son plan stratégique, met un point d'honneur d'assurer le développement de ses activités".

L'ouverture de ce bureau s'inscrit dans le cadre de "la politique d'extension de la CNMA, avec pour but de favoriser l'emploi local et de soutenir le développement régional", a souligné également la mutualité agricole en mentionnant que ce local a permis la création de plusieurs postes de travail pour les jeunes de la région.

Avec cette nouvelle implantation, "la CNMA réaffirme son engagement auprès des régions les plus éloignées et confirme son rôle central dans l'accompagnement du développement agricole et rural en Algérie", a souligné le communiqué en affirmant que l'ambition de la Caisse est de "soutenir activement la croissance du secteur agricole et de contribuer au développement de l'économie locale, en se positionnant comme un assureur conseil mutualiste de proximité".

Dans ce contexte, la CNMA a assuré avoir mis en place en tant qu'acteur de proximité des services et des produits adaptés aux besoins spécifiques de l'agriculture saharienne, en s'adressant en particulier aux agriculteurs, éleveurs et aux femmes rurales.

La Caisse vise à "leur offrir un accompagnement concret et adapté, permettant à ces acteurs essentiels de l'économie locale de bénéficier d'une couverture assurancielle complète", a-t-elle encore relevé en invitant les agriculteurs, les éleveurs et les femmes rurales à rejoindre sa communauté pour bénéficier d'une protection adaptée et de services d'accompagnement dédiés.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Relizane : sept blessés dans un accident de la circulation (Protection civile)



Sept personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu lundi à Relizane, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya. L'accident s'est produit au niveau de la route nationale RN 4 dans la région d'Oued Sfa (commune de Relizane), suite à un carambolage entre trois voitures, causant des blessures de divers degrés de gravité à sept personnes âgées entre 4 et 64 ans, a indiqué le chargé de communication, le lieutenant Abbas Khamallah.

Les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer les premiers soins aux blessés et les évacuer vers le service des urgences de l'Etablissement public hospitalier Mohamed Boudiaf de Relizane.

Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

10 morts et 175 blessés en 24 heures (Protection civile)

Dix (10) personnes sont décédées et 175 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures à travers le pays, indique lundi un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de In Guezzam, avec 7 personnes décédées et 19 blessés présentant des brûlures et blessures, suite à une collision entre deux véhicules sur la RN N°1 In Guezzam vers Tamanrasset, précise la même source.

Par ailleurs, la Protection civile de la wilaya de Tlemcen a prodigué des soins de première urgence à cinq (5) personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant de chauffe bain, ajoute le communiqué.

Décès de 7 personnes dans un accident de la route près d'In Guezzam (Protection civile)

Sept (7) personnes sont décédées dans un accident de la route survenu près de la ville d'In Guezzam, à l'extrême Sud du pays, ont rapporté lundi les services de la Protection civile de la wilaya.

Le drame s'est produit dimanche soir, sur la route nationale (RN-1) en allant vers la wilaya de Tamanrasset, à 25 km d'In Guezzam, suite à une violente collision entre deux véhicules utilitaires, entraînant ainsi le décès sur place de sept (7) personnes, dont six (6) complètement carbonisés, et 19 autres ont été blessées, a déclaré à l'APS, le directeur de la Protection civile d'In Guezzam, le Lieutenant-colonel Abdellkader Statoua.

Les équipes de la Protection civile, en collaboration avec les services de la commune et ceux de la santé ont transféré les corps des victimes vers la morgue de l'hôpital d'In Guezzam, où ont été également évacués les blessés, selon la même source.

Une enquête a été diligentée par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances exactes de ce tragique accident.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Médéa: saisie de 12.000 comprimés psychotropes (Sûreté)



Les services de la Sûreté de wilaya de Médéa, représentés par la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ), ont neutralisé, récemment, un réseau de trafiquants de drogue et saisi 12.000 comprimés psychotropes, rapporte lundi un communiqué de la Sûreté de wilaya.

Six individus connus des services de police, activant au sein d'un réseau de trafic opérant au niveau du chef-lieu de wilaya, ont été arrêtés par les éléments de la BMPJ dans le sillage d'une enquête diligentée suite à des informations parvenues à ce service de police.

L'exercice d'une activité industrielle légale (fabrication de chaussure) servait de couverture à ce trafic, a précisé le communiqué de la sûreté de wilaya. Cette opération qui s'est soldée également par la récupération de deux véhicules touristiques, une moto, une dizaine d'armes blanches et des téléphones portables utilisés par les membres de ce réseau, est-il indiqué.

Une somme d'argent évaluée à 630 mille DA représentant les revenus de vente des comprimés psychotropes, a également été saisie.

Une procédure judiciaire a été engagée contre les personnes arrêtées pour "constitution d'une bande criminelle organisée et transport et vente de psychotropes", est-il ajouté.

Les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes, a conclu le communiqué de la Sûreté de wilaya.

TIPAZA

Perturbation dans la distribution d'eau dans 12 communes



Une perturbation dans la distribution d'eau potable est enregistrée dans 12 communes de la wilaya de Tipaza, à partir d'aujourd'hui lundi jusqu'à jeudi prochain (7 novembre), en raison de travaux de maintenance, a indiqué un communiqué de la Société des eaux et d'assainissement d'Alger (SEAAL). La Sonelgaz a programmé des travaux de maintenance des équipements électriques du système de transfert des eaux du barrage Kef Eddir de Damous, du lundi au jeudi prochain, à l'origine d'une coupure et d'une perturbation dans la distribution d'eau potable dans 12 communes, est-il précisé dans le communiqué. Selon la même source, la coupure dans l'alimentation en eau potable (AEP) touchera huit (8) communes de la partie Ouest de Tipaza, soit Chercell, Sidi Ghiles, Sidi Amar, Menaceur, Hadjout, Merad, Arhat, Beni Milek et Nador.

Quant à la perturbation dans le programme de distribution, elle concerne quatre (4) communes, à savoir Tipaza, Sidi Rached, Damous et Gouraya, selon le même communiqué qui fait part d'une reprise "progressive" du programme de distribution habituel dès la fin des travaux et du remplissage des réservoirs principaux.

PARLEMENT

Le ministre des Finances présente le PLF 2025 devant les députés

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a présenté, lundi, le projet de loi de finances (PLF) 2025 devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), affirmant que l'économie nationale continue de faire preuve de résilience, en dépit de la conjoncture internationale marquée par l'inflation, la faiblesse des échanges commerciaux et des investissements ainsi que des politiques monétaires restrictives dominant la plupart des économies mondiales.

Cette affirmation est intervenue lors d'une séance plénière consacrée à la présentation du PLF 2025, présidée par Brahim Bouguali, président de l'Assemblée, en présence de Basma Azouar, ministre des Relations avec le Parlement ainsi que de membres du gouvernement.

M. Faid a mis en lumière la conjoncture particulière dans laquelle ce projet de loi a été élaboré, soulignant que l'année 2024 était une année charnière en raison de l'échéance présidentielle, qui marque le parachèvement des programmes du premier mandat présidentiel et le début du programme du second mandat du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Il a précisé que ce projet vient clôturer une phase caractérisée par des défis budgétaires majeurs, notamment en lien avec la gestion de la pandémie de Covid-19 et la concrétisation des engagements importants pris dans le cadre du programme de ratification de Monsieur le Président de la République, relevant à ce propos l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens à travers l'exonéra-



tion de l'impôt sur le revenu global (IRG), la révision du salaire national minimum garanti (SNMG), l'augmentation du point indiciaire, le dégel des promotions dans la fonction publique, l'instauration de l'allocation chômage, ainsi que la révision des pensions de retraite. Il a rappelé, dans ce contexte, la levée du gel sur les projets d'investissement à l'arrêt depuis 2014, la mobilisation des ressources financières nécessaires à la création de dix nouvelles wilayas dans le Sud, ainsi que la création de plus de 347.593 postes d'emploi dans la fonction publique durant la période 2020-2024. Le ministre

a, en outre, mis l'accent sur la poursuite de la réalisation des grands projets inscrits dans la nomenclature des investissements publics, soulignant les efforts consentis à travers l'évolution des dépenses budgétaires, passant de 7820 milliards de DA en 2020 à 15275 milliards de DA en 2024, ce qui a permis, selon lui, de réunir les conditions pour réaliser un taux de croissance de 4,4 % (selon les prévisions de clôture de l'exercice 2024).

M. Faid a également indiqué que le PLF 2025 avait été élaboré dans un contexte marqué par la hausse du taux d'inflation dans la plupart des économies mondiales, la per-

sistance des tensions géopolitiques et des politiques monétaires restrictives, le durcissement des conditions financières et la faiblesse des échanges commerciaux et des investissements, outre les catastrophes climatiques.

Cependant, poursuit le ministre, "l'économie algérienne continue de faire preuve de résilience, en dépit de tous ces risques", et ce à travers l'amélioration des indicateurs macroéconomiques, notamment la poursuite de la croissance soutenue, à travers l'activité enregistrée hors-hydrocarbures, l'excédent de la balance des paiements et l'accumulation des réserves de change.

Pour maintenir cette dynamique, les pouvoirs publics poursuivent le suivi des mesures prises ces cinq dernières années visant à mobiliser des ressources supplémentaires pour soutenir le développement socio-économique du pays, diversifier l'économie à travers l'appui à l'investissement et la promotion des différentes initiatives, relancer les grands projets structurants et résoudre le problème de pénurie d'eau en assurant l'approvisionnement en eau potable.

M. Boughali préside une rencontre entre les députés et les membres de la Commission nationale de prévention contre le cancer (communiqué)

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a reçu le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Pr Adda Bounedjar, en présence des vice-présidents de l'Assemblée, des députés médecins et des membres de la commission nationale, Pr. Wahiba Ouahioune et Pr. Oukkal Mohammed, dimanche, lundi, une communauté de la chambre basse du Parlement.

Au début de la rencontre, tenue dimanche, M. Boughali a souligné l'importance du dossier et de la connaissance intégrative et convergente de la situation générale des personnes atteintes de cancer en Algérie, à travers le travail de suivi et d'évaluation de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, et les solutions à adopter selon les objectifs à court, moyen et long terme", précise le communiqué.

Il a salué les "décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de la concrétisation de son engagement pour la protection et la promotion de la santé des citoyens, notamment la prévention contre le cancer et la prise en charge idoine des malades, ce qui est reflété par le travail de la Commission en tant que dispositif permanent pour coordonner les activités de prévention et de lutte contre le cancer, et en tant que mécanisme de veille et de consultation".

Après avoir fait état d'"une hausse du nombre des cancéreux et évoqué les causes de cette maladie ainsi que les techniques utilisées dans le traitement, les programmes de dépistage précoce, et le rôle du médecin généraliste, M. Boughali a précisé que "le dépistage précoce du cancer réduit le coût du traitement et augmente les chances de guérison, en

suivant le protocole de soin adéquat".

S'agissant du volet de la sensibilisation, M. Boughali a souligné "la nécessité de l'élargir et de la généraliser, à travers notamment, l'exploitation des moyens de communication disponibles dans chaque région et en associant la société civile", affirmant que "les députés sont prêts à se joindre à ces efforts communs pour la prévention du cancer et que l'APN est disposée à lancer des initiatives pratiques et de soutien, outre sa contribution à l'effort national de solidarité pour diversifier les sources de soutien au Fond national de lutte contre le cancer et augmenter ses revenus", ajoute le communiqué.

De son côté, le Pr Adda Bounedjar a présenté le plan d'action de la commission pour la période 2024-2028, qui renferme "les axes de prévention, qui permettra d'éliminer les causes d'atteinte et de réduire le taux de mortalité, l'axe relatif au dépistage précoce, notamment le dépistage des types de cancers les plus répandus en Algérie, tels que les cancer du sein, colorectal et de la prostate". "Le dépistage précoce permet d'éviter les stades avancés de la maladie", a-t-il dit.

Autre axe prévu dans le plan d'action de la commission, ajoute l'intervenant, "le diagnostic précoce, devant permettre d'augmenter les chances de guérison des patients atteints de cancer, notamment du sein, affirmant que "les résultats seront positifs tant pour le malade que pour le Trésor public en réduisant le coût des soins". Il a estimé que "la prise en charge du malade à un stade précoce, améliera le parcours thérapeutique".

Aussi, le Pr Adda Bounedjar a évoqué le dernier axe du plan d'action "consacré à la recherche scientifique et visant à améliorer l'état de santé des patients at-

teints de cette maladie.

L'exposé de M. Bounedjar a également porté sur "l'acquisition de réactifs, de matériel et d'équipements médicaux et de médicaments, ainsi que sur les propositions soumises concernant la recherche d'autres sources de financement du Fonds de lutte contre le cancer, en vue d'améliorer la prise en charge des patients", soulignant les efforts en cours avec le ministère du Travail et de la Sécurité sociale pour prendre en charge, via la Caisse nationale de la Sécurité sociale, la radiothérapie pour les enfants atteints de cancer, une démarche qui sera élargie progressivement à d'autres catégories, outre l'allègement des procédures et des entraves administratives liées à l'acquisition de réactifs, de matériel et d'équipements médicaux et de médicaments pour une meilleure prise en charge des patients".

"La demande de création de services de radiothérapie dans les hôpitaux a été approuvée pour rapprocher les malades du lieu de traitement en attendant d'élargir cette initiative à d'autres services, à l'instar de l'imagerie radiologique, des services d'hématologie et la médecine nucléaire, afin d'améliorer la prise en charge et d'alléger la souffrance des cancéreux", a fait savoir le responsable insistant sur "la nécessité d'activer le rôle du médecin généraliste, et l'importance des actions de sensibilisation à la prévention du cancer, notamment l'alimentation saine et l'activité physique".

De leur côté, les députés ont relevé "les insuffisances qui empêchent la prise en charge des malades en temps réel", se disant prêts "à œuvrer avec la Commission et à lui faire les propositions nécessaires pour améliorer la stratégie nationale de lutte contre le cancer."

**FONCTION PUBLIQUE
374 000 postes d'emploi créés en 2024**

Samy Amrane

Le secteur de l'emploi ne cesse de connaître une avancée remarquable en raison du nombre important de postes créés par la fonction publique, ces dernières années. Rien que depuis le début de l'année 2024, pas moins de 374 000 personnes y ont été recrutées à travers les différentes wilayas du pays. C'est ce qu'a annoncé le ministre des Finances, Laziz Faid, hier, devant les députés de la première chambre du Parlement, l'APN, dont les travaux de la session plénière ont repris dimanche.

Le même représentant du Gouvernement a, tout en estimant que l'Etat continue sa politique de recrutement visant à permettre à tous les diplômés de bénéficier d'un emploi.

Le même ministre a parlé aussi des revérifications des salaires, dont la première a touché, a-t-il expliqué, 2,7 millions fonctionnaires, la deuxième a concerné 2,8 tandis que la troisième a touché 3 millions de fonctionnaires et de retraités. Il a également précisé que plusieurs projets structurants gelés depuis 2014 en raison des restrictions budgétaires, ont été libérés pour qu'ils soient réalisés. Enfin, il a insisté que la nouvelle loi de finances a réservé une importance particulière aux énergies renouvelables et l'économie de la connaissance avec les projets ayant trait à la numérisation.

**LOGEMENT
AADL3 : convocation des souscripteurs avant fin 2024 (Ministre)**

La convocation des souscripteurs au troisième programme de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL3) débutera avant la fin de l'année 2024, a affirmé dimanche à Ain Defla, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, M. Belaribi a annoncé que "la convocation des souscripteurs au programme AADL3 débutera avant fin 2024", soulignant que le lancement de la première tranche de ce programme de logements "interviendra avant la fin de l'année en cours ou au début de l'année 2025".

"Le lancement du programme AADL3 intervient après l'achèvement du programme AADL2, dont il subsistera à la fin de l'année en cours près de 3 000 unités de logements programmées à la livraison durant les premiers mois de l'année 2025", a-t-il ajouté, en outre.

Concernant le prix des logements AADL3, le ministre a précisé qu'il "ne dépassera pas celui des logements promotionnels aidés (LPA)" et que cette augmentation "prendra en compte le pouvoir d'achat des souscripteurs".

S'agissant des préparatifs pour le lancement du programme AADL3, M. Belaribi a assuré que "les assiettes foncières sont disponibles à l'échelle nationale", et que "des décrets ministériels relatifs à ce programme seront publiés avant la fin novembre courant".

Par ailleurs, et lors de sa visite à Ain Defla, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a notamment procédé à l'inauguration et à la pose de la première pierre de plusieurs projets, notamment celui du lycée "Sarmoum Ben Amar" de la cité Hadj Sadouk, et la pose de la première pierre de réalisation d'un groupe scolaire et d'un lycée à la cité Chellal au chef-lieu de wilaya.

À cela s'ajoute, l'inauguration de la cité des 305 logements AADL et le lancement de la réalisation d'un groupe scolaire et d'un CEM à la nouvelle cité d'habitat intégré de Feghalia du chef-lieu de wilaya.

M. Belaribi a entamé sa visite dans la wilaya en donnant le coup d'envoi de la distribution de plus de 100 000 logements, toutes formules confondues, à travers l'ensemble du territoire national, à partir du théâtre régional Tayeb Cherif Mohamed, à l'occasion de la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale.

APS

COMMUNICATION

"La presse et la communication de crise" thème d'une session de formation à Alger

Une session de formation sur "la presse et la communication de crise", organisée par l'Ecole nationale supérieure de Journalisme et des Sciences de l'Information (ENJSI), en partenariat avec l'ambassade de la République Tchèque en Algérie, a été ouverte, dimanche, à Alger. A cette occasion, le conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelkrim Taferguenni, a souligné l'importance de ces sessions de formation dans la mise à niveau des capacités des journalistes dans le domaine de la communication, notamment au vu de la numérisation, d'où la nécessité, a-t-il dit, de "la maîtrise de toutes les techniques de communication".

Il s'est également félicité des efforts consentis par l'ENJSI, à travers les sessions de formation qui permettent aux journalistes d'être au diapason des développements survenant dans le domaine des technologies modernes.

Dans le même contexte, le directeur de l'ENJSI, El-Hadj Salem Attia, a précisé que le thème de cette session de formation était "une contribution de l'Ecole afin d'optimiser les capacités des acteurs du champs médiatique et de leur permettre ainsi de s'adapter à toutes les nouveautés du moment". Pour sa part, la représentante de l'ambassade de la République Tchèque en Algérie, Mme Nina Strelod, a salué cette initiative, exprimant son espoir d'élargir la coopération entre les deux pays dans les différents domaines de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Lors de cette session de formation de deux jours, plusieurs axes seront abordés, notamment "les nouvelles pratiques de communication en milieu numérique en temps de crises".

EDUCATION

M. Belaabed préside une réunion de coordination sur le sport scolaire

Le ministre de l'Education nationale, Abdellahim Belaabed, a présidé, lundi, une réunion de coordination entre le comité chargé de l'organisation et du suivi du championnat national scolaire des sports collectifs et la Fédération algérienne du sport scolaire (FASS), consacrée à la présentation du "plan et guide technique des compétitions à toutes leurs étapes", indique un communiqué du ministère.

Cette réunion, à laquelle ont assisté des cadres de l'administration centrale, était consacrée à la présentation du "plan et guide technique des compétitions à toutes leurs étapes", élaboré par le comité chargé de l'organisation, en vue de sa discussion et de l'ajustement de ses mécanismes de coordination et de coopération pour sa mise en œuvre à travers une préparation minutieuse du championnat national scolaire des sports collectifs qui débutera en janvier 2025, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", précise le communiqué.

Selon la même source, cette réunion fait suite à celle présidée par le ministre de l'Education aux côtés du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, le 22 septembre 2024, lors de laquelle ils ont salué "le niveau élevé de coordination entre les deux secteurs, ainsi que l'interaction positive et remarquable de la FASS".

A cette occasion, le ministre a souligné que cette rencontre "constitue une opportunité permettant de découvrir les talents et les élites sportives scolaires pour être un vivier pour les équipes sportives nationales, car il s'agit là de l'objectif principal que le ministère de l'Education nationale s'emploie à concrétiser à travers une approche nouvelle, permanente et continue, notamment après la création de la Direction générale des sports scolaires et la généralisation de l'encadrement spécialisé au niveau de l'enseignement primaire".

AGRICULTURE

M. Cherfa préside la cérémonie d'installation de 62 cadres pour renforcer le travail de terrain

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a présidé au siège de son département ministériel à Alger, la cérémonie d'installation de 62 cadres aux niveaux central et local, suite à un vaste mouvement opéré sur les postes administratifs du secteur, l'objectif étant de renforcer le travail de terrain et de proximité avec les agriculteurs et les producteurs.

Le mouvement a concerné 11 cadres relevant de l'administration centrale (directeurs et sous-directeurs), et 51 cadres locaux, (à savoir 30 directeurs de services agricoles et 21 conservateurs des forêts).

A cette occasion, M. Cherfa a précisé que ce mouvement visait à "promouvoir le secteur agricole et à mettre en œuvre la feuille de route adoptée par l'Etat pour réaliser la stratégie de développement des cultures stratégiques à travers le travail de terrain et de proximité, en adoptant une approche proactive".

Affirmant que "l'agriculture est un travail de terrain et non administratif", le ministre a insisté sur l'impératif de ne plus suivre la méthode administrative, tout en recourant "aux meilleures compétences nationales pour développer le secteur de manière à répondre aux attentes du citoyen algérien".

Pour ce faire, le ministre a souligné la nécessité "d'un travail de terrain et proactif, en programmant toutes les



opérations", rappelant à ce propos les plans nationaux

giques".

S'agissant de la campagne labours-semaines, il a rappelé l'engagement du secteur à réussir l'opération, notamment en ce qui concerne les légumineuses et la mise en place d'un plan pour la production des pommes de terre primeur et de garde ainsi que les plantes oléagineuses.

M. Cherfa a en outre affirmé que la relance du secteur "dépend largement du travail local avec les producteurs", mettant en avant "les plans adoptés par le secteur pour les cultures straté-

giques".

M. Cherfa a également

évoqué la mise en valeur des terres par irrigation, en vue d'atteindre 300 hectares irrigués dans le sud, qui seront

Le Registre national agricole numérisé à 100% (Mohamed Yazid Hamblé)

Le président de la Chambre nationale d'agriculture, Mohamed Yazid Hamblé a révélé, dimanche à Mascara, que la numérisation du Registre national agricole (RNA) a atteint 100%.

M. Hamblé a déclaré en marge de la cérémonie inaugurale de la deuxième édition du Salon national du matériel, des produits agricoles, de l'élevage, de l'industrie agroalimentaire et de la réfrigération, que "l'opération inhérente à la numérisation du Registre national agricole, lancée au début de l'année écoulée est concrétisée par la Chambre nationale d'agriculture, est totalement achevée".

Le même responsable a fait savoir, dans ce contexte, que "la numérisation du RNA a permis de délivrer des cartes numériques aux agriculteurs des 58 wilayas", ajoutant que cette démarche est appelée à contribuer à la "modernisation

sation du secteur dans notre pays et à connaître le nombre exacte des agriculteurs adhérents des Chambres de wilaya d'agriculture".

Il a affirmé, d'autre part, que la Chambre s'apprête à activer son portail électronique appelé "Ghorfati", en incluant de nouvelles informations relatives aux potentiels agricoles de chaque wilaya, ainsi qu'à ouvrir une fenêtre électronique destinée à recueillir les propositions et les préoccupations des agriculteurs pour le développement du secteur de l'agriculture dans notre pays".

Le même responsable a, par ailleurs, indiqué que la Chambre nationale d'agriculture a programmé la tenue de la deuxième édition du Salon international des dattes, à partir du 21 de ce mois de novembre à Alger. M. Hamblé a supervisé, dimanche, en

compagnie du Secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmi, et du wali de Mascara, Farid Mohammadi, l'inauguration de la 2ème édition du Salon national du matériel, des produits agricoles, de l'élevage, de l'industrie agroalimentaire et de la réfrigération.

La manifestation, qui se tient au niveau de la salle omnisport du Pôle sportif "Chahid Djebbar M'hamed" de la ville de Mascara, organisée à l'initiative de la Chambre locale d'agriculture de la wilaya de Mascara, en coordination avec la direction locale des Services agricoles et de l'entreprise spécialisée dans l'organisation des Salons et des expositions, est marquée par la présence de 43 exposants venus de plusieurs régions du pays, indique-t-on.

UNIVERSITÉ

Signature d'une convention de partenariat entre l'Université de Relizane et l'Entreprise publique de gestion des centres d'enfouissement technique

Une convention de travail et de partenariat a été signée entre l'Université "Chahid Ahmed Zabana" de Relizane et l'Entreprise publique de gestion des centres d'enfouissement technique de la même wilaya pour la formation et l'accompagnement des étudiants désirant créer des micro-entreprises, a-t-on appris, lundi, auprès des services du cabinet de la wilaya. Cette convention a été signée, dernièrement au siège de la wilaya de Relizane, sous la supervision du

wali, Sami Medjoubi, du recteur de l'Université, le professeur Ahmed Bahri, du directeur de l'Entreprise publique de wilaya de gestion des centres d'enfouissement technique, Belalia Hadj Adda, en présence des cadres des deux établissements. En marge de la cérémonie de signature, le directeur de l'Entreprise publique de wilaya de gestion des centres d'enfouissement technique de Relizane a souligné que cette convention permettra la formation académique des cadres de l'entreprise et son personnel dans les spécialités offertes par l'université, en plus d'échanger des informations entre les deux établissements. Par ailleurs, le recteur de l'université a indiqué que cet accord, qui s'inscrit dans le cadre de l'ouverture de l'université sur son environnement externe et la mise en place de relations avec différents partenaires et entreprises, permettra, outre la formation académique des cadres et personnel de l'entreprise

dans les spécialités offertes, d'accompagner les étudiants désirant créer des micro-entreprises dans le domaine environnemental.

De son côté, le wali de Relizane a appelé, à cette occasion, les responsables de l'université et l'entreprise précisée à la nécessité d'une coordination continue et de fournir des efforts pour l'exploitation optimale des cadres de l'université, notamment les porteurs de projets.

APS

TIZI OUZOU**7448 décisions de logements remises aux bénéficiaires**

Dans le cadre du programme des festivités de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, 01 novembre 1954, la wilaya de Tizi Ouzou a organisé, hier, à la maison de la culture Mouloud Mammeri du chef-lieu de wilaya, une cérémonie de remise de décision d'attribution de logements.

Samy Amrane

Le wali de Tizi Ouzou, Djilali Doumi, des directeurs de l'exécutif, le vice de l'APW, Djamel Ait Menguellet, les députés ainsi que plusieurs élus ont assisté à cette rencontre. Pas moins de 7448 personnes sont concernées par cette mesure qui a permis à des centaines de familles de posséder un toit.

Ces décisions concernent les différents dispositifs engagés par l'Etat pour résorber la crise de logements. Il s'agit de l'AADI, Social, promotionnel ainsi que l'habitat rural. Ce dernier segment a vu la



somme octroyée à la bénéficiaire revue à la hausse. Elle passe ainsi de 70 millions de centimes à 100 mil-

lions de centimes. C'est ce qu'a décidé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de sa vi-

site en juillet dernier à Tizi Ouzou.

Il s'agit de l'une parmi les multiples mesures prises par M. Tebboune en faveur des citoyens de la wilaya de Tizi Ouzou. Par ailleurs, il est important de noter que cette opération fait suite aux instructions du ministre de l'habitat de l'urbanisme et de la ville, Mohamed Tarek Belarbi, qui a procédé au lancement d'une opération nationale, dimanche, à l'occasion de son déplacement à daïra Khemis Miliana, dans la wilaya d'Ain Defla.

Il s'agit de 102 136 unités, toutes formules confondues, distribuées à travers le territoire national.

EL-MEGHAÏER**Mise en service de nouveaux projets de développement**

Plusieurs projets de développement, tous secteurs confondus, ont été mis en service dans la wilaya d'El-Meghaïer, dans le cadre du programme des festivités marquant le 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, sous la supervision des autorités de la wilaya, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

A cet effet, 11 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau d'électricité dans la zone "Masaka Acharchiya" relevant de la commune de Sidi Khalil, en sus de l'installation de trois (3) nouveaux transforma-

teurs électriques, la réalisation d'un réseau de moyenne tension (MT) de plus de 1,20 km, et un réseau de basse tension (BT), a-t-on précisé. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de raccordement des exploitations agricoles au réseau d'électricité dans la wilaya, qui a nécessité un montant de plus de 17 millions DA, selon la même source.

Dans le même sillage, un transformateur électrique a été également mis en service pour l'alimentation de 100 foyers en électricité dans le village agricole de la commune de Stil, dont 36 familles ont déjà bénéficié dans un premier temps de cette énergie.

teurs électriques, la réalisation d'un réseau de moyenne tension (MT) de plus de 1,20 km, et un réseau de basse tension (BT), a-t-on précisé. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de raccordement des exploitations agricoles au réseau d'électricité dans la wilaya, qui a nécessité un montant de plus de 17 millions DA, selon la même source.

Des travaux de réalisation et d'équipement d'un forage albien,

ainsi que son raccordement au réseau d'électricité, ont été lancés, outre l'inauguration d'un nouveau groupement scolaire dans la commune de Sidi Khelil. Il s'agit aussi de la mise en service d'un poste de transformation 220/30 Kilovolts, dans la commune d'Oum Tior, pour renforcer le réseau principal de distribution, dont 36 familles ont déjà bénéficié dans un premier temps de cette énergie.

Des travaux de réalisation et d'équipement d'un forage albien,

ainsi que son raccordement au réseau d'électricité, ont été lancés, outre l'inauguration d'un nouveau groupement scolaire dans la commune de Sidi Khelil. Il s'agit aussi de la mise en service d'un poste de transformation 220/30 Kilovolts, dans la commune d'Oum Tior, pour renforcer le réseau principal de distribution, dont 36 familles ont déjà bénéficié dans un premier temps de cette énergie.

MÉDÉA**Des dispositions pour la réussite de la campagne labours-semailles**

Des dispositions ont été prises à Médéa pour faciliter l'accès des céréaliculteurs aux semences et engrains et garantir la réussite de la campagne labours-semailles de la saison agricole 2024/2025, a indiqué lundi, un responsable à la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Berrouaghia.

En plus de l'ouverture du guichet unique dès le mois d'août, afin de permettre aux céréaliculteurs de s'approvisionner en semences et en engrains, les agriculteurs dépourvus d'actes de propriété de terrain agricole ont la pos-

sibilité désormais de bénéfier du crédit "fig" et pouvoir, ainsi, financer le travail de leur terre, a fait savoir le directeur de la CCLS, Walid Benattallah, en marge du lancement de la campagne labours-semailles à partir de la commune de Sidi-Nââmane, à l'est de Médéa.

Pour avoir accès à ce type de financement, il est exigé une simple fiche signalétique établie par la chambre de l'agriculture sur la base d'un procès-verbal de constat élaboré par la subdivision agricole que le concerné va déposer auprès du guichet unique de la coo-

pérative et se faire livrer la quantité de semences ou d'engrais dont il a besoin", a-t-il expliqué.

"Cette mesure permet de prendre en charge une partie des frais de financement des labours-semailles, en particulier pour les agriculteurs qui ont quelques difficultés de trésorerie et peinent à se lancer sur le terrain", a ajouté Benattallah.

Le directeur de la CCLS a révélé, la mise à disposition des céréaliculteurs de 192 mille qx de semences et 13 mille qx d'engrais, en plus de la mobilisation de plus de 2.250 tracteurs et 180 se-

moirs. La direction des services agricoles (DSA) s'est fixée comme objectif d'emblaver une superficie de 130 mille hectares, dont 100 mille hectares réservés à la culture du blé dur, selon les chiffres communiqués par le DSA par intérim, Rachid Kermezli. Une superficie de 3.032 hectares est consacrée en outre à la culture des légumineuses, avec la réservation de 1.382 hectares pour le pois-chiche, 1.200 hectares aux fèves, 350 autres hectares pour la culture des lentilles et le reste, soit 100 hectares, pour les petit-pois, a souligné le DSA.

Le directeur de la CCLS a révélé, la mise à disposition des céréaliculteurs de 192 mille qx de semences et 13 mille qx d'engrais, en plus de la mobilisation de plus de 2.250 tracteurs et 180 se-

BÉCHAR**Réalisation des essais initiaux sur le système de transfert d'eau depuis Guetrani le 15 novembre courant (Derbal)**

Les essais initiaux sur le système de transfert des eaux alibiennes depuis le champs de captage de Guetrani vers la commune de Bechar, seront réalisés le 15 novembre courant, avant sa mise en service, dans l'objectif d'assurer l'eau portable quotidiennement au profit de la population de la région, a indiqué, dimanche, le ministre de l'Hydraulique, Tahar Derbal.

S'exprimant à la presse, lors de sa visite de travail dans la wilaya de Bechar, M. Derbal a indiqué que "les essais initiaux sur le système de transfert d'eau seront réalisés à partir du 15 novembre, un système qui va nous permettre de transférer 80.000 M3

d'eau quotidiennement depuis le champs Guentrani vers Bechar". "Grâce à ce projet, toute la wilaya bénéficiera d'une distribution quotidienne de l'eau potable, ce qui traduit la volonté sincère des pouvoirs publics de prendre en charge tous les aspects de la vie des citoyens", soutient M. Derbal.

Le projet hydraulique, dont le coût total s'élève à plus de 32 milliards de DA, prévoit le forage et l'équipement de 26 puits. Le forage numéro 28, situé dans la commune de Beni Ounif (à 200 km du chef-lieu de la wilaya), a été inspecté par M. Derbal lors de cette visite, entamée sa-

medi. Le ministre s'est, en outre, enquis de l'avancement des travaux de ce projet, qui inclut d'autres équipements notamment un réseau de canalisations de 213 km en direction de Béchar, un autre de 57 km pour le captage des eaux des puits, trois grandes stations de pompage, ainsi qu'un réservoir d'une capacité de 20.000 m3.

Dans le cadre du renforcement des infrastructures de stockage d'eau dans la wilaya de Béchar, M. Derbal a posé la première pierre d'un projet de réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 25.000 m3 sur la route de Lahmar dans la commune de Béchar.

MASCARA**Inauguration du Salon national du matériel et des produits agricoles**

La deuxième édition du Salon national du matériel, des produits agricoles, de l'élevage, de l'industrie agroalimentaire et de la réfrigération a débuté, dimanche à Mascara, en présence de 43 exposants.

Le coup d'envoi de la manifestation a été donné par le président de la Chambre nationale d'agriculture, Mohamed-Yazid Hambl, en compagnie du Secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmi, et du wali de Mascara, Farid Hammadi, a-t-on indiqué.

Le salon de trois jours se tient au niveau de la salle omnisport du Pôle sportif Chahid Djebbar M'hamed, à l'initiative de la Chambre locale d'agriculture, en coordination avec la direction des Services agricoles (DSA) et l'Entreprise spécialisée dans l'organisation des salons et des expositions.

Cette manifestation économique, à laquelle prennent part des entreprises spécialisées dans l'industrie de transformation et dans la réfrigération des produits agricoles, ainsi que des entreprises relevant du secteur de l'agriculture, est marquée par la tenue d'une exposition dédiée aux équipements agricoles fabriqués par des opérateurs publics et privés, ainsi que par une autre exposition réservée aux produits agricoles et d'animaux d'élevage (bovins et ovins), a-t-on ajouté.

Les organisateurs du salon ont également réservé des stands aux instituts relevant de la tutelle du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, aux établissements financiers, à la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), ainsi qu'aux entreprises opérant dans le domaine de la production des semences, des engrains et des produits phytosanitaires, tout en mettant en exergue les facilités accordées par les dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes, dont celles proposées par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA).

Des entreprises économiques créées par de jeunes entrepreneurs dans les créneaux de l'aviculture, l'apiculture et la fabrication d'accessoires de matériels agricoles ont pris part à cet événement.

Le président de la Chambre nationale de l'agriculture, Mohamed Yazid Hambl, a indiqué, dans une allocution prononcée à l'occasion, que le salon permet de rapprocher tous les professionnels du secteur de l'agriculture et d'encourager les agriculteurs à adopter les nouvelles technologies pour le développement et la promotion de toutes les filières agricoles.

M. Hambl a déclaré que ce salon permet "d'accompagner la dynamique qui caractérise le secteur de l'agriculture dans notre pays, dans le cadre de la politique adoptée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a donné une très forte impulsion à ce secteur d'activité".

De son côté, le Secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens, Abdellatif Dilmi, a déclaré que l'organisation de ce genre de manifestations vise à promouvoir et à vulgariser les potentiels que recèle le secteur de l'agriculture, ainsi qu'à prendre connaissance des équipements modernes utilisés dans l'agriculture, et ce, dans l'optique d'améliorer la qualité des produits et d'augmenter la productivité.

Il a affirmé, d'autre part, que l'UNPA continue d'accompagner les démarches des pouvoirs publics, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à redynamiser le secteur, par la diversification de la production agricole et la prise en charge des préoccupations des agriculteurs.

Il est à signaler que des conférences et des ateliers de formation seront animés en marge du Salon par des spécialistes en agronomie et des enseignants de l'Université Mustapha Stambouli de Mascara. Les thèmes devant être abordés porteront sur les cultures stratégiques, l'entrepreneuriat des jeunes dans le secteur de l'agriculture, la protection sociale des agriculteurs, ainsi que le soutien des femmes rurales dans le domaine de l'élevage, a-t-on relevé.

APS

PROJET DE LOI DE FINANCES 2025

Nouvelles mesures pour soutenir le pouvoir d'achat et améliorer les conditions de vie des citoyens

Le projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2025, présenté lundi par le ministre des Finances, Laaziz Faid, devant l'Assemblée populaire nationale (APN), en séance plénière, comporte plusieurs mesures visant à soutenir le pouvoir d'achat et à améliorer les conditions de vie des citoyens.

Dans ce cadre, le nouveau projet de loi "autorise le Trésor à prendre en charge les intérêts pendant la période du différend et la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques, à hauteur de 100%, dans le cadre de la réalisation des logements du programme de type location-vente, d'une consistance de 135.000 logements au titre de l'année 2025".

Il a été également proposé un abattement de 10% au profit des bénéficiaires de logements dans le cadre des programmes de location-vente "AADL 3" qui ont payé 38% du prix du logement et désirent solder leur logement par anticipation et avant terme échu.

Cet abattement sera calculé sur la base du reste du montant à payer des loyers par le bénéficiaire, en un seul paiement. En vue d'améliorer les conditions de vie des citoyens, le PLF 2025 autorise les banques d'accorder, en sus des crédits immobiliers,



des crédits à la consommation aux ménages pour l'achat de biens et des services, notamment dans le domaine de la santé et

les voyages. Pour soutenir le pouvoir d'achat des citoyens, le projet de loi a également prévu un certain nombre de me-

sures et d'exonérations fiscales, telles que celles relatives à la prise en charge de la mesure prise par les pouvoirs publics pour l'exonération des importations des viandes blanches congelées de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) durant la période allant du 8 janvier 2024 au 31 décembre 2025.

Il est également mentionné, dans le même texte, la prorogation de "l'exonération temporaire de la TVA jusqu'au 31 décembre 2025, sur la vente des légumes secs et du riz, importés ou produits localement, ainsi que les fruits et légumes frais, les œufs de consommation, les poulets de chair et les dinde produits localement".

En outre, le projet propose de "proroger jusqu'au 31 décembre 2025, le système d'application du taux réduit de 5% des droits de douane à l'importation de cheptel bovin et ovin vif, ainsi que les viandes fraîches réfrigérées bovines et ovines sous vide".

Plusieurs mesures pour soutenir l'investissement et promouvoir l'économie nationale

Le projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2025, présenté lundi par le ministre des Finances, Laaziz Faid, devant l'Assemblée populaire nationale (APN), en séance plénière, prévoit plusieurs mesures visant à promouvoir l'investissement et à soutenir l'économie nationale.

Dans ce cadre, le projet de loi propose d'autoriser le Trésor public à émettre des titres "sukuk souverains", permettant aux personnes physiques et morales de participer au financement des infrastructures et/ou des équipements publics marchand de l'état, avec l'exemption de l'impôt sur le revenu global (IRG) et l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) pour une durée de cinq ans, des produits de ces Sukuk, émis par le Trésor ou négociés dans un marché organisé.

S'ajoute à cela, une exemption des droits d'enregistrement et de publicité foncière, pour une durée de cinq ans, des Sukuk souverains, pendant toute la durée de leur maturité.

Le PLF 2025 prévoit également la reconversion pour une période de cinq ans de l'abattement de 50 % en matière d'IRG et d'IBS au profit des revenus réalisés dans les wilayas d'Illizi, Tindouf, Adrar, Tamanrasset, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Djernet.

Le texte propose aussi l'exonération de la TVA, pour une période de deux ans, des biens amortissables acquis par les sociétés de production, au transport, à la distribution, à la commercialisation de l'électricité et du gaz par canalisation, destinés à être affectés directement à l'exploitation.

Augmentation du capital du FNI

Concernant l'encouragement de l'entrepreneuriat et de l'innovation, un abattement correspondant à 30 % du bénéfice comptable, dans la limite de 200 millions de dinars, est prévu dans le projet de loi, au titre des dépenses effectuées dans le cadre de

la recherche et du développement en entreprise et celles engagées dans le cadre des programmes d'innovation ouverte réalisés avec les start-up et les incubateurs, pour la détermination du bénéfice imposable.

En outre, il est prévu d'exonérer des droits d'enregistrement, les contrats portant constitution de sociétés créées par les détenteurs du label "Projet innovant", ainsi que l'acquisition de biens immobiliers par les start-up et incubateurs en vue de la création d'activités industrielles. Le texte propose aussi la prorogation des exonérations fiscales accordées aux incubateurs pour une période supplémentaire de deux ans, en cas de renouvellement de leur label.

Il prévoit aussi d'étendre la possibilité de réaliser des opérations d'importation d'alcools, réservée actuellement au seul service des alcools relevant du ministère des finances, aux sociétés commerciales détentrices d'un registre de commerce d'importa-

teur et celles utilisatrices de ces alcools dans le cadre de leur activité de production, avec souscription d'un cahier des charges. S'agissant de la production d'huile de soja brute, il a été proposé de proroger jusqu'au 31 décembre 2025, du délai à partir duquel les importateurs/transformateurs doivent, sous peine de perdre le bénéfice de la compensation et des exonérations douanières et fiscales, accordées à l'importation, entamer le processus de production de cette matière première (huile brute de soja), ou de l'acquérir sur le marché national. Dans le volet de la numérisation, le projet de loi prévoit l'exonération de la TVA et des droits de douane, des terminaux de paiement électronique (TPE) et des kits destinés à l'assemblage de ces terminaux, jusqu'au 31 décembre 2027. Par ailleurs, le texte propose d'augmenter de 150 milliards à 275 milliards de dinars, le capital du Fonds national d'investissement (FNI) et d'étendre la garantie accordée par le Fonds de garantie

des crédits aux PME (FGAR), aux banques et aux établissements financiers, à l'ensemble des crédits consentis (actuellement prévue uniquement pour les crédits d'investissement).

Le projet de loi de finances comprend également des mesures visant à encadrer, sur le plan douanier, les activités économiques exercées dans les zones franches et à définir les mécanismes de contrôle douanier des marchandises au niveau de ces zones. Dans le domaine de l'exportation, il est prévu dans le cadre du PLF 2025 d'autoriser l'exportation de pièces de rechange des appareils électroménagers jusqu'à concurrence de 2% de la valeur totale des exportations par an, dans le cadre de la garantie service après-vente, ainsi que la réexportation des pièces de rechange des appareils électroménagers importées pour un usage professionnel, en dehors des services après-vente, à condition que sa valeur soit égale ou supérieure à la valeur d'achat.

Davantage d'incitations fiscales, élargissement de l'assiette, pas de nouveaux impôts

Le projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2025 consacre l'élargissement de l'assiette fiscale et introduit plusieurs incitations et dispositions de simplification au profit de diverses activités économiques, sans inclure de nouveaux impôts.

Ainsi, le PLF 2025, présenté lundi par le ministre des Finances, Laaziz Faid devant l'Assemblée populaire nationale (APN), a étendu, au titre de l'élargissement de l'assiette fiscale et de la mobilisation des ressources, la liste des activités qui seront désormais soumises au régime d'impôt forfaitaire unique (IFU), en comprenant plusieurs secteurs.

Il s'agit notamment des entreprises de collecte, de traitement et de distribution de tabacs en feuilles, des traiteurs et catering, les activités de la location des salles des fêtes, le commerce de détail dans les grandes surfaces, la location de véhicule, d'engins et matériels, d'agence de voyages et de tourisme, d'agence de publicité et de communication, de formations et enseignements divers, ainsi que l'activité de l'agent général et courtier d'assurance.

Le texte prévoit aussi de soumettre le commerce des pierres précieuses (diamant, saphir, rubis et émeraude) à la taxe intérieure de consommation (TIC) au taux de 30%.

Dans le domaine de la mobilisation des ressources, il a été proposé l'extension de l'application de la taxe de domiciliation bancaire (TDB) au taux de 5%, aux redevances de marque et d'utilisation, à l'exception de celles portant sur des logiciels et progiciels informatiques ainsi que les frais d'adhésion et des abonnements à l'étranger.

Le PLF 2025 comprend également la réaffectation d'une quote-part de 50% du produit de la taxe annuelle

d'habitation, au profit des wilayas, pour couvrir les charges relatives à la réhabilitation du parc immobilier situé dans le périmètre des communes et n'appartenant pas à ces dernières.

Aussi, le projet de loi contient le versement, au budget de la wilaya d'Alger, d'un taux de 16% de la quote-part de la taxe sur les produits pétroliers ou assimilés (TPP) revenant à ses communes, en contrepartie des missions de service public prises en charge par la wilaya au profit de ses communes.

Dans le même sillage, il a été également proposé la révision à la hausse de 1.000 à 10.000 DA du tarif du droit de timbre, perçu à l'occasion de la délivrance ou d'annulation des dérogations sanitaires d'importation, par les services vétérinaires commissionnés et assermentés auprès des tribunaux.

Douanes: élargissement du statut d'OEA

Quant à l'activité de chasse, un droit de timbre relatif à la licence de chasser de 500 DA sera institué et versé au profit du budget de l'Etat et un droit de timbre de 70.000 DA à l'occasion de la délivrance de la carte professionnelle aux étrangers désirant changer leur statut professionnel vers une activité.

Des dispositions ont été introduites en vue de permettre l'aliénation des marchandises dépassant le délai légal de son séjour en dépôt, ainsi que de considérer comme abandonnées au profit du Trésor public tous les équipements, matériels et produits sensibles qui ne sont pas enlevés à l'expiration du délai légal de séjour des marchandises en dépôt. Par ailleurs, des simplifications des procédures douanières ont été proposées, notam-

ment la détermination des cas et des conditions de rectification des déclarations en douanes, des conditions et des modalités de souscription des déclarations en détail anticipées, et ce, dans le but d'accorder une facilitation aux opérateurs en réduisant les délais de dédouanement et les montants des surestaries transférables.

En outre, il est question de la révision du cadre juridique régissant le statut de l'Opérateur économique agréé (OEA) en douane en précisant la catégorie des opérateurs pouvant prétendre au bénéfice de ce statut.

Dans le domaine immobilier, le PLF 2025 propose la modification de l'article 89 de la loi de finances pour 2018, à l'effet d'inclure dans le processus de régularisation des biens non revendiqués lors des opérations du cadastre général, les titulaires du certificat de possession publié, après l'expiration du délai d'immatriculation provisoire fixé à deux ans, afin d'éviter le recours aux autorités judiciaires.

Il a été aussi prévu le réaménagement des dispositions de l'article 18 de l'ordonnance n°75-74 du 12 novembre 1975, portant établissement du cadastre général et institution du livre foncier, en vue d'asseoir un ancrage juridique pour la délivrance du livret foncier électronique.

S'agissant de la simplification des procédures relatives au contentieux fiscal, de nouvelles mesures ont été formulées, parmi lesquelles la suppression du délai de quatre mois pour la saisine du tribunal administratif, après expiration du délai impartie aux commissions de recours pour se prononcer, la modification de la fréquence de tenue des réunions des commissions de recours de wilaya, en sus de l'inclusion d'un conseiller fiscal dans la composition des commissions de recours (CRR et CRW).

PÉTROLE

Le Brent à plus de 75 dollars hier à Londres

Les cours du pétrole montaient lundi, poussés par l'annonce de l'extension des coupes volontaires de production de pétrole de huit membres de l'Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés) et les incertitudes géopolitiques.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, prend 2,60% à 75,08 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en décembre, gagne 2,82%, à 71,52 dollars.

La hausse des cours du pétrole est "inspirée par les nouvelles en provenance de l'Opep+", expliquent les analystes. Huit membres de l'Opep+ ont annoncé dimanche une extension de leurs coupes de production de pétrole jusqu'à fin décembre, reportant ainsi la réouverture des vannes face à des cours en berne.

Les huit pays "ont convenu de prolonger d'un mois leurs réductions volontaires supplémentaires de production de 2,2 millions de barils par jour", a indiqué l'alliance dans un communiqué.

La réintroduction de ce volume doit se faire de manière progressive, à hauteur de 180.000 barils par mois pendant



douze mois, mais uniquement si les conditions le permettent, rappellent les analystes.

La réaction du marché vers une hausse des prix est également poussée

par les tensions géopolitiques, expliquent-ils encore. Une victoire de Donald Trump, favorable aux énergies fossiles, pourrait faire grimper les prix à court terme.

ALASKA

L'italien Eni cède ses champs pétroliers à l'américain Hilcorp

Le groupe italien des hydrocarbures Eni a annoncé lundi avoir encassé 1 milliard de dollars grâce à la cession de 100% de ses champs pétroliers de Nikaïtchuk et d'Ooguruk au large de l'Alaska au groupe pétrolier américain Hilcorp.

La transaction est conforme à la stratégie d'Eni qui vise à rationaliser ses activités "upstream" (production et exploitation) "en rééquilibrant son portefeuille et en cédant des actifs non stratégiques", indique le groupe dans un communiqué.

L'opération a reçu "l'approbation de toutes les autorités compétentes", permettant à Eni de la finaliser.

Dans le cadre de son plan stratégique, Eni s'était engagé à céder des actifs pour un montant de 8 milliards d'euros sur la période 2024-27. Compte tenu des transactions réalisées et des opérations en cours, Eni prévoit désormais d'atteindre cet objectif au courant de l'année 2025, "en moins de deux ans".

OMAN

Les exportations pétrolières stables en 2024

Les exportations pétrolières d'Oman sont restées relativement stables au cours des neuf premiers mois de l'année, malgré la diminution volontaire de sa production décidée dans le cadre des accords de réduction de la production de l'OPEP+. Entre janvier et septembre 2024, les exportations totales de pétrole ont augmenté de 0,1% pour atteindre 230,5 millions de barils, contre 230,3 millions de barils au cours de la même période de l'année précédente, selon les données du Centre national des statistiques et de l'information (NCSI).

Oman a commercialisé son pétrole brut à un prix moyen de 82,60 dollars le baril au cours de la période considérée, soit une hausse de 3,5% par rapport

port à la moyenne de 79,90 dollars le baril enregistrée au cours de la même période l'année dernière.

Les exportations vers la Chine, premier client d'Oman en pétrole brut, ont augmenté de 4,5% à 219,5 millions de barils, contre 210,1 millions de barils un an plus tôt. Premier importateur mondial de brut, la Chine a absorbé 95% du volume total des exportations de pétrole omanais au cours de cette période. La Corée du Sud a vu ses achats en provenance d'Oman augmenter de près de 32%, atteignant 3,75 millions de barils. En revanche, les exportations de brut vers le Japon ont baissé de plus de 46%, tombant à 3,95 millions de barils contre 7,38 millions de barils au cours

de la même période l'année dernière. Les exportations de pétrole vers l'Inde ont également diminué à 2 millions de barils, en baisse de 26% par rapport à la même période de l'année précédente. Quant à la production pétrolière du pays durant les neufs premiers mois du pays, elle a atteint 272,4 millions de barils au cours des neuf premiers mois de 2024, contre 287 millions de barils au cours de la même période l'année dernière, (soit une baisse de 5,1%).

La production pétrolière quotidienne moyenne du pays a atteint 994.200 barils par jour (bpj), ce qui représente une baisse de 5,1% par rapport aux 1.047 million de bpj de la période correspondante en 2023.

MARCHÉS EN ASIE

Les semi-conducteurs et le rebond du pétrole plombent Tokyo

La Bourse de Tokyo se replie jeudi en milieu d'échanges asiatiques, plombée par un plongeon des titres liés aux semiconducteurs et le rebond du pétrole, alors que l'incertitude sur l'issue de l'élection présidentielle américaine nourrit l'attentisme des investisseurs. A Tokyo vers 02H00 GMT, l'indice vedette Nikkei reculait de 0,44% à 39.102,81 points, et l'indice élargi Topix de 0,48% à 2.690,83 points.

La monnaie japonaise perdait du terrain à 153,49 yens pour un dollar. La Bourse était en revanche tirée vers le bas par une forte baisse des titres liés à l'industrie des semi-conducteurs, comme Tokyo Electron (-1,67%), dans la foulée de la



dégringolade du secteur la veille à Wall Street, où le groupe AMD s'était effondré de 10%. A la Bourse de Séoul, Samsung Electronics reculait légèrement (-0,34%), après une progression moins bonne que prévu des bénéfices trimestriels malgré le

boom de l'IA. Les cours du pétrole poursuivaient leur rebond jeudi dans les échanges asiatiques, portés sur des bonnes nouvelles sur la demande des Etats-Unis - où les stocks baissent contre toute attente-. Vers 02H00 GMT, le prix du baril de Brent

de la mer du Nord gagnait 0,30%, à 72,77 dollars, et celui de West Texas Intermediate (WTI) prenait 0,31%, à 68,82 dollars. Valeur refuge dopée par les incertitudes géopolitiques comme par la nervosité avant le scrutin américain, l'or s'est hissé jeudi à un nouveau sommet historique à quelque 2.790 dollars l'once. Le climat reste prudent sur les Bourses chinoises, avant un indicateur manufacturier et dans l'attente de détails sur les plans de relance de Pékin. Vers 02H00 GMT, l'indice composite de Shanghai cédait 0,36% à 3.254,53 points, celui de Shenzhen cédait 0,05% à 1.972,73 points. A Hong Kong, l'indice Hang Seng gagnait en revanche 0,51% à 20.484,71 points.

MATIÈRES PREMIÈRES

Or record, cacao en hausse, cuivre impavide

L'or a de nouveau enchaîné les records cette semaine, avant de retomber, en raison de prises de bénéfices des investisseurs.

Le prix d'une once d'or a atteint hier le sommet historique de 2.790,10 dollars, toujours galvanisé par une prime de risque géopolitique exacerbée et par les perspectives de baisses des taux américains, alors que la réunion de la Réserve fédérale (Fed) doit se tenir les 6 et 7 novembre prochains.

Vendredi, vers 15H15 GMT (16H15 à Paris), l'once d'or s'échangeait à 2.747,68 dollars, contre 2.747,56 dollars sept jours plus tôt à la clôture. Les cours du cacao ont grimpé cette semaine, en raison d'une baisse des réserves dans les ports et d'inquiétudes sur la récolte en Afrique de l'Ouest. Vendredi, à Londres, la tonne de cacao pour livraison en mars valait 5.447 livres, contre 4.816 une semaine plus tôt en fin de séance.

A New York, la tonne pour livraison en décembre valait dans le même temps 6.695 dollars, contre 6.310 dollars vendredi dernier à la clôture.

Les prix du cuivre sont restés stables cette semaine en dépit d'une production surabondante sur l'année en cours, soutenus par des stocks plus faibles qu'attendu sur le marché et par une forte demande chinoise de métal rouge. Sur le LME, la tonne de cuivre coûtait 9.545,00 dollars, contre 9.602,50 dollars sept jours plus tôt à la clôture.

ZONE EURO

La croissance du PIB au 3e trimestre supérieure aux attentes

La croissance de la zone euro a été nettement plus élevée que prévu au troisième trimestre 2024 avec un PIB en hausse de 0,4% par rapport aux trois mois précédents, grâce à la résistance surprise de l'Allemagne qui a échappé à une récession, a annoncé Eurostat.

Les analystes s'attendaient en moyenne à une croissance de 0,2% entre juillet et septembre, stable par rapport au trimestre précédent, pour les 20 pays partageant la monnaie unique.

L'activité économique de la zone euro a donc progressé régulièrement cette année. De janvier à mars, le produit intérieur brut avait augmenté de 0,3%, selon les chiffres de l'institut européen des statistiques. Pour l'ensemble de l'Union européenne, la croissance a été un peu moins forte que dans la zone euro au troisième trimestre, à 0,3%, un rythme inchangé par rapport aux deux trimestres précédents. Les divergences entre pays restent très marquées, ce qui pourrait constituer un casse-tête pour la Banque centrale européenne (BCE) engagée dans un mouvement de baisse des taux alors que l'inflation est en train de revenir sous l'objectif de 2% par an.

L'institution doit définir une politique monétaire adaptée à l'ensemble de la zone euro.

L'Allemagne continue de sous-performer, avec une croissance moitié moindre (0,2%), même si la première économie européenne a créé la surprise en échappant à un chiffre négatif synonyme de récession après un recul du PIB de 0,3% au deuxième trimestre.

L'Italie a enregistré une contre performance, avec une croissance nulle de juillet à septembre, la France se situe dans la moyenne du bloc au troisième trimestre, avec un PIB en hausse de 0,4%, tandis que l'Espagne continue de caracoler en tête, son PIB progressant de 0,8%, comme lors des trois mois précédents.

27^E ÉDITION DU SILA Participation de plus de 1.000 éditeurs de 40 pays (commissaire)

Plus de 1.000 maisons d'édition de 40 pays participent à la 27^e édition du Salon international du livre d'Alger (Sila), qui se tiendra du 6 au 16 novembre, avec l'Etat du Qatar comme invité d'honneur, a indiqué, samedi à Alger, le commissaire du Salon, M. Mohamad Iguerb.

M. Iguerb a précisé dans une conférence de presse tenue à la Bibliothèque nationale, avec les membres du comité d'organisation du Salon, que cette édition, qui se tiendra au Palais des expositions (Pins Maritimes, Safex), est "organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune," sous le thème "Lire pour triompher", en l'honneur du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre".

"1.007 éditeurs représentant 40 pays, dont 290 éditeurs algériens, et plus de 300.000 titres seront exposés", a-t-il affirmé, ajoutant que "les participants au Salon ont bénéficié d'exonérations des taxes douanières afin que les prix des livres soient à la portée des lecteurs".

La 27^e édition verra "la présentation des dernières publications littéraires, scientifiques et autres spécialités, ainsi qu'un programme culturel riche et diversifié avec des conférences et des séances-débats, outre, des rencontres professionnelles et des soirées poétiques animées par une sélection d'écrivains et d'intellectuels d'Algérie, de pays arabes et étrangers", selon M. Iguerb.

Ce Salon, qui coïncide avec le 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre, accorde une grande importance à cet événement historique, avec la programmation de plusieurs rencontres sur la Mémoire nationale et la Guerre de libération, en sus de la distinction d'un nombre de figures littéraires et historiques nationales, décédées ou encore en vie", a-t-il encore précisé.

S'agissant du programme culturel, il a indiqué qu'il "comprend 6 grands axes à savoir Histoire et Mémoire (70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre) Palestine, Qatar invité d'honneur, Afrique, Lettres et patrimoine culturel algérien.

Un espace dédié aux enfants pour des activités éducatives et culturelles, des ateliers de théâtre, de dessin, des concours et des jeux éducatifs, sont également prévus. Evoquant l'axe Histoire et Mémoire, le commissaire du Salon a indiqué que des conférences historiques sur "l'esprit de la Révolution du 1^e novembre 1954 et son image dans les écrits arabes et universels" et "les crimes commis par la France coloniale", sont prévues ainsi que d'autres thèmes liés à la mémoire, aux jeunes et à la résistance.

Pour la Palestine, l'accent sera mis sur la lutte intellectuelle et littéraire du peuple palestinien. Un débat devant être animé autour de l'interaction des Algériens avec la cause palestinienne à travers l'histoire, en insistant notamment sur la résistance à travers la littérature et le cinéma et la résistance du peuple palestinien à Ghaza. Il a rappelé que "le Qatar, invité d'honneur de cette édition, présentera un programme riche qui prévoit des activités et rencontres avec des écrivains, chercheurs, créateurs et professionnels du secteur culturel, sur le roman qatari, la traduction, la préservation du patrimoine qatari, l'expérience du prix Katara de littérature, et ce pour renforcer les liens entre l'Algérie et ce pays".

Le Salon réserve, comme chaque année, un espace à l'Afrique, destiné à accueillir les intellectuels africains pour parler des perspectives intellectuelles et créatives africaines et débattre des causes de libération dans le continent, dont la question du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique et la cause palestinienne, selon le commissaire.

Il a évoqué, par ailleurs, la contribution de certaines instances nationales et départements ministériels à l'enrichissement du programme culturel du salon, à l'instar du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, du Haut conseil islamique (HCI), de Haut commissariat à l'Amazighité (HCA), du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), de l'Académie algérienne de la langue arabe (AALA), de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), ainsi que les syndicats des éditeurs. Le commissaire du SILA a donné les détails du prix "Mon premier livre" dédié aux jeunes auteurs, organisé par le commissariat du salon sous le parrainage du ministère de la Culture et des Arts. Ce prix s'adresse aux jeunes auteurs de moins de 35 ans, dont le premier livre a été publié en 2024.

TIZI-OUZOU Un Salon de l'apiculture et des petits élevages du 20 au 23 novembre

La première édition d'un Salon national de l'apiculture et des petits élevages sera organisée à Tizi-Ouzou du 20 au 23 du mois de novembre courant, a annoncé lundi la Commission de l'agriculture de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), organisatrice de l'événement.



La première édition du nouveau Salon qu'abritera la salle omnisports Saïd Tazrout, verra la participation de professionnels de 15 wilayas du pays, a indiqué, lors d'un point de presse, Yazid Belkalem, président de la Commission de l'agriculture de l'APW.

Placé sous Le thème "L'apiculture et petits élevages: notre trait

d'union", le Salon accueillera 27 entreprises spécialisées dans les aliments de bétails et fabrications d'accessoires agricoles, 24 apiculteurs, 10 transformateurs de produits agricoles et 9 institutions, dont des banques, des sociétés d'assurances et des chambres agricoles.

Cette nouvelle manifestation, qui vient

s'ajouter à celles déjà organisées au niveau de la wilaya, "vise à faire le point, d'abord, sur la réalité de ces filières qui présentent un fort potentiel de développement, mais aussi participer à leur promotion en mettant en présence les différents intervenants", a souligné Belkalem.

Le Salon sera aussi une occasion de "cerner

(CAPTO). la réalité et les contraintes auxquelles font face ces intervenants et tenter d'y trouver des solutions en commun". a-t-il ajouté. La manifestation qui s'étalera sur trois jours est organisée en collaboration avec la direction locale des services agricoles (DSA) et la Coopérative agricole polyvalente de la wilaya

(CAPTO).

SALON DU MATERIEL ET DES PRODUITS AGRICOLES À MASCARA Affluence notable des diplômés de l'université

Une affluence notable de diplômés de l'Université Mustapha Stambouli de Mascara a été constatée lors de la 2^e édition du Salon national du matériel, des produits agricoles, de l'élevage, de l'industrie agroalimentaire et de la réfrigération, qui se poursuit lundi à Mascara.

Les stands de cette manifestation, notamment ceux des entreprises agricoles créées par de jeunes investisseurs, enregistrent une affluence significative des jeunes diplômés de l'Université Mustapha Stambouli de Mascara, et ce, dans le but de se rapprocher des exposants et de prendre connaissance de leurs expériences dans le domaine de l'investissement agricole, a-t-on expliqué.

À ce propos, le jeune Mohamed, diplômé de cet établissement d'enseignement supérieur, spécialité "Techniques agricoles modernes", a déclaré à l'APS que le salon lui

offre l'opportunité de profiter des expériences d'agro-investisseurs, notamment ceux spécialisés dans la fabrication d'accessoires des équipements d'irrigation.

Abdelkader, également diplômé de la même université, spécialité "Systèmes électroniques dans l'agriculture", a estimé, de son côté, que cette manifestation est un rendez-vous opportun pour s'informer auprès des entreprises économiques opérant dans le domaine du matériel agricole et dans la fabrication d'équipements d'élevage avicole et de plaques hydroponiques, afin de profiter de leur expérience, dans la perspective de créer, à l'avenir, une startup spécialisée dans le développement de systèmes d'agriculture hydroponique.

Il convient de signaler que le Salon national du matériel, des produits agricoles, de l'élevage, de l'industrie agroalimentaire et de la

réfrigération, se poursuit, lundi au niveau de la salle omnisport du pôle sportif Djebbar Mohamed de la ville de Mascara, où des modèles d'équipements fabriqués par des opérateurs publics et privés sont exposés.

La manifestation est aussi marquée par une exposition d'une gamme diversifiée de produits agricoles et de races d'animaux d'élevage (bovins, équins et ovins), ainsi que par une autre exposition mettant en relief les activités des entreprises de transformation et des chambres de réfrigération, a-t-on noté. Le salon, organisé à l'initiative de la Chambre d'agriculture de la wilaya de Mascara, en coordination avec la direction locale des Services agricoles et de l'entreprise des Salons et des expositions, et qui sera clôturé demain mardi, enregistre la participation de 43 exposants issus de plusieurs régions du pays.

KHENCHELA Lancement des travaux de réalisation et d'extension des réseaux d'assainissement de dix quartiers de Chechar (élu)

Des travaux de réalisation, d'extension et de réhabilitation des réseaux d'assainissement des dix quartiers de la commune de Chechar, wilaya de Khencela, viennent d'être lancés, apprend-on lundi auprès du président de l'APC de cette collectivité locale, Nacer Belgroune.

M. Belgroune a précisé qu'il s'agit des cités du centre de la commune de Chechar, El Badr, Trouche Ali El Gharbi, Ligh Rabah, Frijjo, Kafia Ali, Selmania Ahmed, "490 logements" et "11 décembre", ajoutant que l'enveloppe financière mobilisée pour ces projets atteint 65 mil-

lions DA. Ces projets seront exécutés dans des délais allant de 45 jours à quatre mois et l'intégralité des lots des travaux seront réceptionnés et mis en service au cours du premier trimestre de 2025 conformément aux dispositions des cahiers de charge, a précisé la même source. Le prési-

dent de l'APC de Chechar a indiqué qu'à terme, ces projets contribueront à préserver l'environnement et améliorer le cadre de vie des habitants de cette collectivité locale et à endiguer les risques de contamination par les maladies à transmission hydrique.

APS

INONDATIONS EN ESPAGNE

Poursuite des opérations de recherche d'éventuelles nouvelles victimes

Les opérations de recherche ont repris lundi en Espagne, six jours après les terribles inondations qui ont fait au moins 217 morts, les autorités craignant la découverte de nouvelles victimes, notamment dans le parking d'un centre commercial de la banlieue de Valence, selon des médias locaux.

Lundi matin, l'agence météorologique espagnole (Aemet) a assuré que la situation de "crise météorologique" avait pris fin dans la région de Valence.

Elle a en revanche placé en alerte rouge Barcelone et son agglomération, à 350 kilomètres plus au nord, où des pluies torrentielles ont commencé à tomber.

Dans l'agglomération de Barcelone, la circulation des trains de banlieue a été suspendue et un comité de crise instauré à l'aéroport international de Barcelone-El Prat, où une quinzaine de vols ont été déroutés, selon les autorités.

Selon un dernier bilan, au moins 217 personnes ont péri dans les inondations survenues la semaine dernière: 213 dans la seule région de Valence, trois en Castille-la-Manche et une en Andalousie.

Mais le nombre final de victimes pourrait être plus lourd: un nombre non précisé d'habitants manquent encore à l'appel et de nombreux parkings souterrains, totalement inondés, n'ont pas encore été inspectés en entier.



Le bilan s'élève à 217 morts

Le bilan des inondations survenues dans la nuit de mardi à mercredi dans le sud-est de l'Espagne s'est élevé à au moins 217 morts, ont rapporté des médias, citant un dernier bilan provisoire des autorités espagnoles, lundi.

Les mêmes sources ont indiqué qu'au moins 217 personnes ont trouvé la mort dans ces inondations: 213 dans la seule région de Valence, trois en Castille-la-Manche, où le corps d'une septuagénaire a été découvert dimanche à 12 kilomètres du lieu de sa disparition, et une en Andalousie, les autorités

craignent la découverte de nouvelles victimes. Selon les autorités, le nombre final de victimes pourrait être plus lourd, alors que de nombreux parkings sous-terrains, totalement inondés, n'ont pas encore été totalement inspectés.

Un précédent bilan des services de secours faisait état d'au moins 213 morts à cause des pluies diluviales dans le sud-est de l'Espagne.

Le ministre des Transports Oscar Puente a expliqué dimanche que les secours avaient exploré en priorité "les zones les plus accessibles" situées "en surface" mais qu'"il reste

encore des rez-de-chaussée inondés, des sous-sols et des parkings" où pourraient se trouver "des personnes décédées".

Ces derniers jours, les effectifs de l'Unité militaire d'Urgence (UME), qui interviennent lors de catastrophes naturelles, ont installé de nombreuses pompes pour commencer à évacuer l'eau. Des plongeurs ont réussi à pénétrer dans le souterrain, sans repérer de corps pour l'instant.

Au total, "5.000 soldats" de plus vont être déployés sur le terrain pour faire face à ce qui constitue "la plus grande catastrophe

naturelle de l'histoire récente de notre pays", a annoncé le Premier ministre Pedro Sanchez lors d'une déclaration depuis le palais de la Moncloa, sa résidence officielle.

Ce chiffre porte à 7.500 le nombre de militaires mobilisés dans les zones sinistrées, soit le "plus gros déploiement de forces armées jamais effectué en Espagne en temps de paix", a insisté le chef du gouvernement. A ces soldats vont s'ajouter 5.000 policiers et gendarmes chargés d'épauler leurs 5.000 collègues déjà sur le terrain, selon M. Sanchez.

EQUATEUR

Un bébé survit à un accident de la route qui fait au moins 10 morts

Un bébé d'un an a survécu à un spectaculaire accident de la route qui a fait au moins 10 morts dimanche dans le sud de l'Equateur, a rapporté l'agence d'Etat des situations d'urgence, ECU 911.

Vers 05h00 heure locale (10h00

GMT), un minibus a quitté la route et est tombé au fond d'un ravin, près de Bella Union, dans le canton de Santiago, a indiqué ECU 911 dans un message aux médias. "Dix personnes" sont mortes et "un mineur blessé, âgé d'environ un an, a été transporté à

l'hôpital" dans la municipalité voisine de Méndez, a précisé l'agence, ajoutant que "plusieurs personnes" étaient encore "coinçées" dans le véhicule. La presse rapporte qu'une fillette de six ans a également survécu à l'accident, mais avec de graves blessures.

PAKISTAN/POLLUTION

Fermerture des écoles pour une semaine à Lahore

La deuxième ville du Pakistan, Lahore, va fermer durant une semaine ses écoles pour éviter d'exposer des millions d'enfants au smog, ce brouillard de pollution qui atteint désormais quotidiennement des records, rapportent dimanche, des médias.

"Avec des vents venus d'Inde en direction de Lahore et des pics (de pollution), (...) les écoles maternelles et primaires seront fermées pendant une semaine", a déclaré lors d'une conférence de presse, le ministre du gouver-

nement de l'Etat du Pendjab, Marriyum Aurangzeb.

Selon une décision du gouvernement local, "le smog est très dangereux pour les enfants et les masques seront obligatoires dans les établissements scolaires, nous restons attentifs à la santé des élèves dans les classes supérieures".

"Toutes les classes" accueillant des enfants jusqu'à 10 ans, "publiques et privées, sous la juridiction de la ville de Lahore, doivent rester fermées une semaine à compter de lundi", indique la

même source. Ce document souligne que la situation sera de nouveau évaluée samedi prochain afin de déterminer si cette fermeture est renouvelée.

"Les prévisions météorologiques indiquent que la configuration des vents restera la même durant les six jours à venir", avait précédemment précisé à des médias, un haut responsable de la protection de l'Environnement au sein du gouvernement du Pendjab, Jahangir Anwar. Le smog est un mélange de brouillard et d'émissions polluantes fa-

SERBIE

14 morts dans l'effondrement d'un toit d'une gare (nouveau bilan)

Le bilan de l'effondrement vendredi d'une partie d'un toit extérieur d'une gare de Novi Sad, au nord de la Serbie, s'est élevé à 14 morts, ont rapporté dimanche des médias locaux, citant un nouveau bilan. Un précédent bilan faisait état de huit morts.

Selon les mêmes sources, un millier de personnes se sont rassemblées dimanche à Belgrade pour dénoncer la "négligence" des autorités et réclamer la démission du ministre de la Construction.

Le bureau du procureur général de Novi Sad a indiqué, dans un communiqué, que le ministre de la Construction, des Transports et des Infrastructures, Goran Vesic, a été interrogé samedi avec 25 autres personnes. Après trois années de rénovation partielle, une portion de la gare de Novi Sad, deuxième plus grande ville de Serbie, avait rouvert en juillet.

Mais certaines parties sont toujours en travaux. La société des chemins de fer de Serbie a toutefois précisé que le toit extérieur qui s'est effondré n'avait pas fait partie des rénovations opérées. La Serbie a fait de samedi une journée officielle de deuil, tandis que Novi Sad et la province de Voïvodine, dont elle est la capitale, ont proclamé trois jours de deuil.

UGANDA

14 morts dans un camp de réfugiés frappé par la foudre

Au moins 14 personnes, dont plusieurs enfants, sont mortes dans un camp de réfugiés en Ouganda après que la foudre a frappé une église de fortune dans laquelle elles s'étaient abritées lors d'un violent orage, ont indiqué dimanche des responsables locaux.

"Une cinquantaine de personnes avaient trouvé refuge dans l'église du camp de réfugiés de Palabek, dans le nord de l'Ouganda, samedi soir, lorsqu'un violent orage s'est abattu sur la région", a-t-on précisé.

Quatorze personnes ont trouvé la mort lorsque la foudre a frappé le toit métallique de l'église de fortune, dont cinq filles et neuf garçons âgés de 14 à 18 ans, a déclaré aux médias William Komech, responsable du district de la région de Lamwo.

"Les réfugiés étaient pour la plupart issus du Soudan du Sud. Le gouvernement travaille avec le HCR (Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés) et d'autres agences pour fournir l'assistance nécessaire aux survivants", a déclaré, pour sa part, Hillary Onek, ministre ougandaise des Réfugiés et de la Préparation aux catastrophes.

L'Ouganda a connu plusieurs décès liés à la foudre ces dernières années. En 2011, la foudre s'était abattue sur une école primaire, causant la mort d'au moins 18 élèves et neuf adolescents.

vorisé par les émanations de diesel, les fumées des brûlis agricoles saisonniers et le refroidissement hivernal. Une exposition prolongée au smog peut provoquer accidents vasculaires cérébraux, maladies cardiaques, cancers du poumon et maladies respiratoires, particulièrement chez les enfants. Le Pakistan, est de plus en plus vulnérable aux phénomènes météorologiques extrêmes, que les scientifiques associent au changement climatique.

TÉBESSA**Lancement d'une caravane médicale spécialisée en partenariat avec des CHU d'Alger**

Une caravane médicale proposant des consultations spécialisées et diverses analyses médicales a été lancée, dimanche à Tébessa, par la direction locale de la Santé, en coordination avec des centres hospitalo-universitaires (CHU) de la wilaya d'Alger.

Le directeur local de la Santé, Yazid Arif, a indiqué que l'initiative "s'inscrit dans le cadre du renforcement du système sanitaire et du rapprochement des soins médicaux spécialisés des citoyens pour leur éviter les déplacements vers d'autres wilayas".

La caravane, qui sillonnera jusqu'au 8 novembre en cours plusieurs communes et localités reculées de la wilaya de Tébessa, est encadrée par des médecins des deux secteurs, public et privé, spécialisés en cardiologie, endocrinologie, néphrologie, phtisiologie, médecine interne, pédiatrie et ophtalmologie.

Des consultations et des analyses médicales seront assurées par la caravane, qui sera suivie par une autre caravane chirurgicale programmée au mois de février prochain pour effectuer des interventions, a expliqué le directeur local de la Santé, qui a invité les citoyens des localités cibles à se rapprocher des établissements publics de santé de proximité pour bénéficier de ces prestations.

CONSTANTINE**EHS Daksi doté de 4 générateurs de dialyse**

L'Etablissement hospitalier spécialisé en urologie et transplantation rénale de la cité Daksi Abdessalem de la ville de Constantine vient d'être doté de 4 nouveaux générateurs de dialyse, a indiqué lundi la directrice locale de la santé, Mme Linda Boubguira.

L'acquisition de ces équipements, destinés à améliorer la prise en charge des malades concernés, s'inscrit dans le cadre des efforts visant la modernisation des prestations sanitaires assurées par cet EHS considéré comme un pôle sanitaire d'excellence en uro-néphrologie, a souligné Mme Boubguira.

Les générateurs de dialyse constituent l'équipement phare du processus de prise en charge des patients concernés, a expliqué la même source qui a rappelé la détermination du ministère de tutelle à promouvoir et à améliorer les différents services de santé assurés par cet établissement spécialisé.

Dans ce cadre, la même responsable a fait part de la relance de l'activité de transplantation rénale en concert avec l'Agence nationale des greffes (ANG), indiquant que le cahier des charges relatif à l'acquisition d'équipement médical destiné à cette activité a été déjà élaboré.

APS

**CANCER DE LA PROSTATE
Campagne de dépistage au CHU de Béni-Messous**

Une campagne de dépistage du cancer de la prostate, intitulée "Novembre bleu", est organisée par le service d'immunologie médicale du CHU Issad Hassani de Béni-Messous durant le mois de novembre, ciblant les hommes de 40 ans et plus.



"Cette campagne est la première du genre pour notre service et se déroule le long de ce mois, tous les jours de la semaine hormis les week-ends, de 8h à 15h.

Les citoyens qui se présentent bénéficient d'un bilan gratuit du dosage prostatique", a expliqué le Coordinateur du service, Ismail Saidi.

Il a précisé que lorsque le bilan s'avère positif, le patient est orienté vers le service d'urologie du même

établissement hospitalier pour des examens poussés et si nécessaire, vers le service de cyto-anatomopathologie (anapathes) pour y effectuer une biopsie.

"Tout est fait ici et les moyens humains et matériels sont réunis pour la bonne marche de cette campagne.

De plus, il y a une parfaite collaboration entre les 3 services cités en plus de celui de la Radiologie cen-

trale où tous les équipements sont fonctionnels", a assuré le même intervenant.

Par conséquent, le service qu'il coordonne est "en mesure d'accueillir le plus grand nombre de citoyens, y compris en provenance d'autres wilayas", a-t-il ajouté, faisant savoir que durant la journée du dimanche marquant le lancement de cette opération, plus d'une centaine de personnes s'est fait dépister.

Outre l'âge, M. Saidi a tenu à sensibiliser la gente masculine sur d'autres facteurs de risques pour un éventuel cancer de la prostate, tels que les antécédents familiaux, les douleurs prostataques et l'incontinence urinaire, avant de préciser que "les patients déjà diagnostiqués ne sont pas concernés par cette campagne et ont un parcours de soins ordinaire".

OUM EL BOUAGHI**Réception du dernier lot d'équipements du nouvel hôpital d'Ain M'lila (direction)**

Un dernier lot d'équipements du nouvel hôpital de 240 lits d'Ain M'lila (Oum El Bouaghi) a été réceptionné, a révélé lundi un cadre de la direction de wilaya de la Santé. Le dernier lot, fruit d'un investissement public de 34 millions de dinars, est constitué d'équipements de buanderie, a indi-

qué M. Souheil Belhatem, inspecteur à la direction de la Santé.

Pas moins de 20 lots d'équipements, notamment de stérilisation, de radiologie, d'ophtalmologie et d'analyses médicales, ont été réceptionnés, auparavant, par le nouvel hôpital d'Ain M'lila pour un montant total

d'un milliard de dinars, selon le responsable, qui a affirmé que la construction de cette nouvelle structure de santé, baptisée du nom du martyr Mostefa Benboulaïd est "entièrement achevée". "L'hôpital n'attend plus que l'acquisition de génératrices électriques", a-t-il relevé.

SÉTIF**50 nouveaux postes de formation au grade d'aide-soignant de santé publique (direction)**

La wilaya de Sétif s'est vu attribuer 50 postes de formation paramédicale supérieure au grade d'aide-soignant de santé publique, au titre de la nouvelle saison de formation 2024-2025, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de la santé.



La responsable du bureau de l'information et de la communication de cette direction, Rima Boussouar, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que les nouvelles places pédagogiques pour cette formation spécialisée d'aide-soignant de santé publique sont destinées à renforcer l'encadrement paramédical au sein de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) en

santé mentale et psychiatrie d'Aïn Abessa (nord de Sétif). Un concours sur épreuves sera ouvert, pour le pourvoir des nouveaux postes pédagogiques, le 30 novembre à l'Institut national de formation supérieure paramédicale de Sétif, a-t-elle ajouté, poursuivant que les inscriptions ont débuté le 30 octobre pour se poursuivre pendant 15 jours. Les candidats retenus seront appé-

lés à suivre une formation de deux ans sanctionnée par un diplôme, a encore indiqué Mme Boussouar, précisant que cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du ministère de la Santé visant à répondre aux besoins des établissements de santé publique, en matière de personnel paramédical, et à remédier à des manques ressentis dans ce

domaine. Pour rappel, le secteur de la santé a bénéficié, en août dernier dans la wilaya de Sétif, d'un renfort en personnels constitué de 216 paramédicaux (promotion 2024) dans différentes spécialités. Il s'est notamment agi de 137 infirmiers de santé publique, 38 manipulateurs d'appareils d'imagerie médicale, 21 sage-femmes et 5 médecins du travail.

TIARET**Près de 80 enfants bénéficient d'opérations chirurgicales (responsable)**

Pas moins de 78 enfants ont bénéficié, dernièrement, d'opérations chirurgicales effectuées à l'hôpital "Nasser Guermi" de Sougueur (Tiaret), a-t-on appris, lundi, du directeur de cet établissement hospitalier, Nasser Benali.

M. Benali a indiqué que ces opérations, dont ont bénéficié des enfants , originaires des wilayas de Mascara, Relizane, El-Bayadh, Tissemsilt et Tiaret, souffrant d'inflammations des amygdales (amygdalite), ont été réalisées dans le cadre du jumelage de l'Etablissement hospitalier spécialisé dans l'ORL et de chirurgie dentaire de la wilaya de Tiaret, ainsi que l'Etablissement hospitalier de Bordj-Bounâama, dans la wilaya de Tissemsilt.

L'opération a permis la prise en charge d'enfants nécessitant ce type de chirurgies, du fait de l'augmentation de leur nombre, constaté sur les listes d'attente de l'établissement hospitalier à caractère régional, spécialisé en ophtalmologie et ORL de Tiaret.

Un pavillon de trois salles d'opérations chirurgicales et des staffs médicaux et administratifs ont



été mobilisés pour la réussite de cette initiative, dont la concrétisation a coïncidé avec les vacances d'automne, afin de garantir aux enfants scolarisés de passer la période de convalescence dans de bonnes conditions.

De son côté, l'Etablissement hospitalier spécialisé en ophtalmologie et ORL de Tiaret a mobilisé un

médecin de la même spécialité et deux autres praticiens spécialistes en réanimation pédiatrique activant à l'Etablissement hospitalier de Bordj-Bounâama (Tissemsilt).

Par ailleurs, deux autres initiatives prévues, durant ce mois de novembre, sont programmées au niveau du même hôpital, dans le

cadre du jumelage de la direction de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya de Tiaret et l'Etablissement universitaire "EHU 1er Novembre 1954" d'Oran, portant sur la réalisation de 120 opérations chirurgicales infantiles et 100 autres de chirurgie générale, a fait savoir la même source.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Caravane médicale de solidarité au profit des habitants de la commune de Bellimour

Une caravane médicale de solidarité, a été lancée, dimanche à Bordj Bou Arreridj, au profit des habitants des zones isolées de la commune de Bellimour, à l'initiative de l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) de Ras El Oued.

Le directeur de cet établissement de santé, Mahieddine Bouhafs, a indiqué que cette action de solidarité qui s'étalerai sur deux jours, met à contribution des médecins généralistes et des praticiens spécialistes en médecine interne, en pédiatrie, en ophtalmologie, en hématologie, en néphrologie, en diabétologie, en maladies infectieuses, en gynécologie-obstétrique, ainsi que des psychologues.

Les médecins constituant la caravane effectueront des auscultations médicales gratuites, et distribueront aux catégories les plus vulnérables des médicaments et de petits appareils médicaux tels que des glucomètres, outre l'organisation d'une campagne de don de sang pour l'Etablissement public hospitalier de Bordj Ghedir, a ajouté le même responsable. Pour rappel, cette caravane de solidarité est organisée en coordination avec les établissements hospitaliers de la wilaya, et l'association caritative Es-Salam, sous l'égide du wali de Bordj Bou Arreridj, Kamel Nouicer.

NÂAMA

Ouverture de 298 postes de formation spécialisés d'aides-soignants

Les offres de formation dans le secteur de la santé ont été consolidées, dans la wilaya de Nâama, par l'ouverture de pas moins de 298 postes pédagogiques au titre de la session 2024 de la formation spécialisée d'aides-soignants de la santé publique, a indiqué, lundi, la direction locale de la Santé et de la Population (DSP).

L'ouverture de ces postes de formation paramédicale intervient en application des décisions du ministère de tutelle visant le renforcement des infrastructures de santé publique, hospitalières ou de proximité, a fait savoir le responsable des annexes de formation paramédicale à la DSP, Abderrahim Azrar.

Trois spécialités ont été sélectionnées en s'appuyant sur les besoins des infrastructures de santé de la wilaya, à leurs tête celle d'aides-soignants de la santé publique avec 220 postes, dont 20 sont affectés à l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) de psychiatrie de Ain Sefra, en plus de 40 postes d'auxiliaires de puériculture et 38 postes d'assistants dentaires, a fait savoir le même responsable.

Ces postes de formation ont été répartis à travers 5 établissements publics hospitaliers et l'ensemble des établissements de santé de proximité (polycliniques, centres de santé et salles de soins), implantés dans les daïras de Nâama, Mecheria, Ain Sefra, Moghrar, Mekmen Benamar et Asla, a-t-on précisé.

La formation, prévue au niveau de l'Institut de formation paramédicale de Nâama et son annexe de Mecheria, est ouverte aux candidats ayant le niveau de 3ème année secondaire, toutes filières confondues, sachant que la sélection des postulants sera opérée sur la base de critères relatifs au classement du concours, programmé le 30 de ce mois de novembre, qui comprend des examens en lien avec la formation paramédicale, a-t-on expliqué de même source.

APS

Mardi 5 novembre 2024

STRESS

Les sports qui défouilent

Lorsque nous sommes stressés, des substances énergétiques sont déversées dans la circulation sanguine que notre organisme utilise bien... si l'on est actif ! Voici des programmes simples pour évacuer les tensions, à exécuter en alternance si possible.



La marche (20 à 30 minutes par jour)

Le dos droit, les épaulles redressées, déroulez toutes vos articulations en marchant. Alternez les phases de marche rapide (10 minutes d'affilée) et celles de marche lente. Si vous utilisez les transports en commun, faites la première et la dernière station à pied.

La natation (à votre rythme)

Commencez par 25 à 200m de brasse à un rythme assez lent. Enchainez ensuite 4 longueurs de piscine en nageant la brasse ou le crawl, sans poser le pied. Puis, faites 2 longueurs de dos crawlé. Terminez votre séance par 2 longueurs de brasse à rythme lent afin de récupérer.

Le jogging (30 minutes)

Faites 5 minutes de marche rapide pour vous échauffer, puis 10 minutes de course lente, 5 minutes de marche et 5 minutes de course lente. Terminez par 5 minutes de marche en soufflant bien. Une fois entraîné, vous pouvez augmenter le temps consacré à la course lente.

Bon à savoir

Si vous ne pratiquez aucune activité physique depuis longtemps, évitez les sports violents comme le squash, le tennis ou encore l'aérobic. Commencez par des sports plus doux tels que la gymnastique au sol, le pilâtre ou le stretching.

Corde à sauter : les recommandations pour bien la pratiquer

Si la corde à sauter est un sport simple à adopter et excellent pour la santé, il est essentiel de bien le pratiquer.

Le bon équipement

Justement parce que la corde à sauter ne demande aucun équipement particulier, il est essentiel de choisir au minimum une corde avec des poignées ergonomiques, et un peu lourde.

Il est préférable, pour mieux sentir les chocs, « de sauter pieds nus, ou de porter des baskets légères sans semelle, ultra-compensée » explique Valérie Orsoni. Car pour bien sauter à la corde, il faut le faire sur la pointe de pieds. Il est impératif de porter un soutien-gorge de sport pour ne pas abimer sa poitrine à cause des chocs répétés.

La bonne posture

Les épaulles doivent être décontractées car ce sont les poignets flexibles qui tournent la corde. Les jambes doivent légèrement fléchies, les pieds sont positionnés à 10 centimètres d'écart, les bras à 10 cm du corps et la paume des mains tournée vers le ciel. Comme les danseuses, on regarde l'horizon. Pour une bonne longueur de corde, calculer la longueur entre vos pieds et votre nombril. Si l'on est vraiment débutante, on réalise un petit échauffement préalable en faisant des rotations du cou, des poignets et des chevilles et 10 petits sauts à vide.

Le bon entraînement

Valérie Orsoni, coach sportive préfère que l'exercice

soit pratiqué longtemps mais doucement plutôt que rapidement et vite. Car, la corde à sauter est un sport intense. On commence par sauter une minute et se reposer une minute 6 fois de suite.

On essaie à terme d'alterner 3 minutes de saut (le temps d'une chanson) et de repos. Valérie Orsoni recommande de pratiquer l'exercice 3 fois par semaine, pour qu'il devienne quotidien. Il n'y a pas de limite, sauf celle du mal-être. Il faut toujours se sentir bien une fois l'exercice physique terminé.

Les contre-indications

Les personnes en surpoids (d'au moins 15 kilos), cardiaques (même faibles) ou ayant des problèmes d'articulations ne doivent pas pratiquer la corde à sauter.



Mort subite du sportif : les hommes sont beaucoup plus touchés

Une étude française met en lumière les différences entre hommes et femmes face à la mort subite liée au sport. Les cyclistes amateurs de plus de 35 ans font partie des personnes les plus à risque.

La pratique d'une activité sportive diminue de 30% le risque de mortalité prématu-
rée, assure l'Institut de la santé et de la recherche médicale (Inserm). Pourtant, les hommes de plus de 55 ans qui pratiquent de la course à pied ou du cyclisme au niveau amateur sont sujets à un risque accru de mort subite.

Le professeur Eloi Marjion du centre de recherche cardiovasculaire de l'hôpital Pompidou est le principal auteur d'une étude parue sur la revue américaine Journal of the American Medical Association.

Après avoir travaillé en collaboration avec les Samu de 60 départements de France, il a constaté que le risque de mort subite augmente chez les hommes âgés de plus de 55 pratiquant du cyclisme ou de la course à pied, au lieu de la natation.

La sédentarité, facteur de risque de cancer

Cette nouvelle étude n'est pas la seule à mettre en garde contre les risques de la position assise



prolongée. On sait que la sédenta-
rité, le fait de passer son temps libre inactif au bureau, chez soi ou devant sa télé ou en voiture, augmente les risques de surpoids, d'obésité et de diabète. Surtout, la station assise prolongée augmente les risques de cancer, ou de connaître une rechute, pour les personnes en rémission. Dans une autre étude, des chercheurs ont démontré que passer régulièrement son temps assis face à un écran, à raison de deux heures par jour, peut provoquer des problèmes cardiaques. Pour prévenir régulièrement et profitz-en pour vous balader 5 minutes dans les couloirs, empruntez les escaliers plutôt que l'ascenseur et allez voir directement votre collègue plutôt que de choisir le mode mail. Déplacez-vous ou bougez au moins les épaules en prenant de grandes inspirations pour dissiper la tension musculaire.



30 et 39 ans, constatent les chercheurs. Les plus de 60 ans étant les plus à l'abri de ce risque.

Plus intéressant encore, l'étude cite des secteurs d'activité qui seraient le plus affectés par cette

Les sédentaires vivent moins longtemps

Les personnes qui ont un mode de vie sédentaire et restent assis trop longtemps ont une espérance de vie moindre, selon des chercheurs australiens.



potentielle baisse de productivité : les services, les transports, la pêche, la construction et l'agriculture.

Le mode de vie influe sur notre bien-être en général et cela se ressent au travail. La solution ? S'habiter à manger équilibré au boulot. Par exemple, on peut miser sur le frais et le bio plutôt que la cuisine industrielle. On essaie de consommer des aliments riches en oméga 3 et on limite les aliments gras. Autant de conseils nutri qui nous aident à carburer au boulot.

Et si on a du mal à se motiver pour faire du sport, on pense à écouter de la musique, cela nous permet de dépasser nos limites.

L'alimentation mais aussi le sommeil jouent sur notre forme au travail. Une récente étude a montré que les troubles du sommeil diminuent les capacités intellectuelles et les performances quotidiennes.

Le manque d'exercice nous rend moins performants

Ne pas bouger suffisamment et avoir une mauvaise alimentation ne nuisent pas seulement à notre santé. Cela affectera également notre productivité au boulot, selon une étude américaine.

On nous rebat les oreilles sur les risques pour notre santé de la sédentarité et d'une alimentation pas équilibrée. Mais on sait moins que lorsque l'on mange mal on augmente notre risque de 66 % d'être moins productif au travail. Le manque d'exercice, lui, augmenterait le risque de 50%.

Dès chercheurs de la Brigham Young University ont enquêté auprès de 19 893 salariés de trois grandes entreprises. Leurs résultats sont parus dans la revue Population Health Management. On apprend également que fumer augmente le risque de 28% de perdre de la productivité.

Les plus concernés par cette

CONFLIT AU SOUDAN 5 millions d'enfants déplacés (UNICEF)

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a indiqué que 5 millions d'enfants ont été déplacés au Soudan en raison du conflit entre l'armée régulière et les Forces de soutien rapide (FSR) qui se poursuit depuis la mi-avril 2023.

Dans un message publié dimanche sur les réseaux sociaux, l'UNICEF a déclaré que "le Soudan est confronté à la plus grande crise de déplacement d'enfants au monde. Beaucoup d'entre eux ont été déplacés au moins deux fois depuis le début de la guerre l'année dernière". Le pays compte désormais, selon l'agence onusienne, "5 millions d'enfants déplacés".

"L'UNICEF et ses partenaires sont sur le terrain pour les aider, mais ils ont besoin que cette violence brutale cesse", souligne l'agence. Depuis le 15 avril 2023, le Soudan est le théâtre d'une guerre entre l'armée soudanaise et les FSR, poussant 11 millions de



personnes au déplacement forcé, selon l'ONU. En outre, 3,1 millions de

personnes se sont réfugiées dans les pays voisins. Au total, près de 30

% de la population soudanaise a été déplacée, d'après les Nations Unies.

Les autorités annoncent la fin de fonction pour trois ministres

Les autorités soudanaises ont annoncé avoir mis fin aux fonctions des ministres des Affaires étrangères, Hussein Awad, de la Culture et de l'Information, Graham Abdel Qadir, du ministre des Waqfs, Osama Ahmed, et la nomination de leurs remplaçants. Le Conseil de souveraineté du Soudan a déclaré dimanche, dans un communiqué, que le président Abdel Fattah al-Bu-

rhan a publié une ordonnance approuvant la décision du Conseil des ministres de transition, mettant fin aux fonctions de Hussein Awad Ali Muhammad et approuvant la nomination de Ali Youssef Al-Sharif au poste de ministre des Affaires étrangères. Il a été également mis fin aux fonctions du ministre de la Culture et de l'Information, Graham Abdul Qader, remplacé par Khaled Ali Al-

Aysar, tandis que le ministre des Waqfs, Osama Hassan Muhammad Ahmed, a été remplacé par Omar Bakht, selon la même source. Par ailleurs, le président Abdel Fattah al-Burhan a approuvé la décision du Conseil des ministres de transition, attribuant à Omar Ahmed Mohamed Ali Banvir le poste de ministre du Commerce et de l'approvisionnement.

12 civils tués au Nord Darfour à la suite d'attaques

Douze (12) civils ont été tués dans des attaques dans la région de Burdik, dans l'Etat du Nord Darfour, à l'ouest du Soudan, rapportent dimanche des médias citant des sources. Dans un communiqué relayé par des médias, les Comités de résistance d'El Fasher (militants) ont déclaré

que "les Forces de soutien rapide (FSR) ont commis un massacre à Burdik et dans les villages adjacents à la ville de Kutum, dans l'Etat du Nord-Darfour".

Le communiqué a précisé que "cela a conduit à la mort de 12 personnes, à la blessure de 5 autres et à l'arrestation de 3 per-

sonnes". Pour sa part, le gouverneur de la région du Darfour, Minni Arko Minawi, a fait savoir que "ce qui se passe à Burdik est un crime qui s'ajoute au bilan des crimes humanitaires, car les citoyens sans défense sont exposés aux attaques féroces". Minawi a indiqué que

"la région entière a été envahie, avec plus de 20 villages incendiés et des propriétés pillées". Depuis la mi-avril 2023, le conflit entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) a fait plus de 20 000 morts et plus de 11 millions de déplacés et réfugiés, selon l'ONU.

13 morts dans une attaque imputée aux FSR à Al-Jazira (source médicale)

Treize personnes ont été tuées par balle dimanche lors d'une attaque dans l'Etat d'Al-Jazira, dans le centre du Soudan, indiqué aux médias une source médicale imputant l'attentat aux Forces de soutien rapide (FSR), en conflit contre l'armée gouvernementale depuis avril 2023.

"Treize personnes ont été tuées à la suite de tirs des FSR sur des civils dans la ville d'Al-Hilaliya, dans l'est de l'Etat d'Al-Jazira, à 70 kilomètres au nord de Wad Madani, la capitale de cet Etat", a dit la même source.

Le Soudan est ravagé depuis avril 2023 par un conflit opposant les FSR dirigés par le général Moha-

med Hamdane Daglo à l'armée gouvernementale, conduite par le général Abdel Fattah al-Burhane.

La vague de violence dans l'Etat d'Al-Jazira a entraîné le déplacement d'environ 119.000 personnes vers les Etats de Kassala et Gedaref, selon le Bureau de l'ONU pour les affaires humanitaires (Ocha).

OUGANDA

14 morts dans un camp de réfugiés frappé par la foudre

Au moins 14 personnes, dont plusieurs enfants, sont mortes dans un camp de réfugiés en Ouganda après que la foudre a frappé une église de fortune dans laquelle elles s'étaient abritées lors d'un violent orage, ont indiqué dimanche des responsables locaux.

"Une cinquantaine de personnes avaient trouvé

refuge dans l'église du camp de réfugiés de Palabek, dans le nord de l'Ouganda, samedi soir, lorsqu'un violent orage s'est abattu sur la région", a-t-on précisé.

Quatorze personnes ont trouvé la mort lorsque la foudre a frappé le toit métallique de l'église de fortune, dont cinq filles et neuf garçons âgés de 14 à 18

ans, a déclaré aux médias William Komech, responsable du district de la région de Lamwo.

"Les réfugiés étaient pour la plupart issus du Soudan du Sud. Le gouvernement travaille avec le HCR (Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés) et d'autres agences pour fournir l'assistance nécessaire aux survivants", a dé-

claré, pour sa part, Hillary Onek, ministre ougandais des Réfugiés et de la Préparation aux catastrophes.

L'Ouganda a connu plusieurs décès liés à la foudre ces dernières années. En 2011, la foudre s'était abattue sur une école primaire, causant la mort d'au moins 18 élèves et neuf adolescents.

BOTSWANA

Le nouveau président salue une transition démocratique "exemplaire sans drames"

Le nouveau président du Botswana, Duma Boko, a salué lundi une transition démocratique "exemplaire sans drame", lors d'une cérémonie de passation de pouvoir avec son prédécesseur, Mokgweetsi Masisi.

"Notre démocratie a démontré qu'elle était mûre, le transfert du pouvoir s'est fait sans drame", a indiqué M. Boko, 54 ans, cité par des médias. "Son excellence m'a appelé et m'a assuré qu'il céderait le pouvoir et nous voici aujourd'hui sans aucune appréhension et sans acrobaties", a-t-il souligné.

Le Botswana "envoie un message au continent comme au reste du monde" pour dire que "la démocratie est vivante, en action", a-t-il ajouté, rendant hommage à l'attitude de son prédécesseur.

"Pour lui, la démocratie n'est pas juste vantée, elle est vécue. Si quelqu'un avait des doutes à ce sujet, y compris moi-même, ils sont dissipés", a-t-il poursuivi. Pour son prédécesseur, "les citoyens se sont exprimés en nombre et de manière transparente".

"Nous nous sommes pliés aux résultats. Nous avons perdu", a-t-il concédé. Duma Boko a été officiellement investi vendredi comme le sixième président du pays. Son parti d'opposition de gauche "Umbrella for Democratic Change" (UDC), a obtenu la majorité absolue au Parlement à l'issue des élections.

RDCONGO

118 otages échappent aux ADF lors d'une opération conjointe FARDC-UPDF à Irumu

Une centaine de civils retenus en otage par les ADF (Forces démocratiques alliées) se sont échappés lors des opérations militaires conjointes menées dans la nuit de mercredi à jeudi par la coalition FARDC (Forces armées congolaises)-UPDF (Forces armées ougandaises) dans le sud-est du territoire d'Irumu, dans la province de l'Ituri, ont rapporté des médias locaux.

D'après la société civile du territoire d'Irumu, on dénombre 118 personnes, dont des mineurs et plusieurs femmes, qui se sont échappées et ont été capturées par les miliciens FPIC au village Bogi, avant d'être remises aux autorités militaires à Komandé, précise le site Actualités.cd.

Pascal Kisezo, président de la société civile locale, précise que ces personnes ont affirmé s'être échappées lors du bombardement de la coalition FARDC-UPDF, indique le même média.

"La société civile informe l'opinion publique de la présence des soi-disant rescapés des ADF jeudi à Komanda, où il y a 118 personnes en provenance de Mont Hoyo à la suite des bombardements des forces mutualisées dans la soirée du 30 octobre, entre 19 heures et 20h30", a indiqué M. Kisezo.

Il a ajouté: "ces rescapés, tombés entre les mains des FPIC (Front patriotique et intégrationniste du Congo) au village Bogi, ont été remis aux FARDC à Komanda. Nous avions alerté, en date du 29 octobre 2024, sur un mouvement suspect de ces ADF vers Mont Hoyo, ce qui a conduit à ces bombardements".

"Nous encourageons nos forces à multiplier les bombardements partout où il y a un mouvement suspect de ces ADF, afin que la population puisse regagner cette partie de la chefferie de Walese Vonku. Aux agents de sécurité de bien examiner les déclarations de ces rescapés, car il est inhabituel que 118 personnes s'échappent en même temps des mains de l'ennemi", a-t-il déclaré à Actualité.cd.

Siro Nsimba Bunga Jean, administrateur militaire du territoire d'Irumu, appelle ces ex-otages à "faire confiance à l'armée, qui a montré son professionnalisme lors de leur libération". Les forces conjointes FARDC-UPDF ont lancé plusieurs attaques dans des localités le long de l'axe Komanda-Luna pour tenter de libérer la RN4, où ces rebelles effectuent des attaques rendant la circulation difficile entre l'Ituri et le Nord-Kivu, précise le site congolais.

PALESTINE

Ghaza : l'opération génocidaire dans le nord a fait 1.800 martyrs

L'opération génocidaire sioniste en cours dans le nord de Ghaza a fait 1.800 martyrs en un mois de siège, rapportent lundi des médias, citant des sources médicales.



Des sources médicales citées par l'agence de presse palestinienne (WAFA) ont indiqué que l'armée d'occupation, qui commet depuis un mois un "crime de nettoyage ethnique et de génocide" dans le gouvernorat du nord de la bande de Ghaza, a fait jusqu'à présent 1.800 martyrs, 4.000 blessés et des centaines de personnes disparues, en plus de la destruction d'hôpitaux,

taux et d'infrastructures". Les sources ont ajouté que la situation dans le nord de la bande de Ghaza était "une tragédie sans précédent à la lumière du ciblage des civils et du siège qui leur a été imposé par l'occupation".

L'armée sioniste poursuit depuis le 6 octobre ses opérations génocidaires dans le nord de la bande de Ghaza, notamment dans le

camp de réfugiés de Jabalia et dans la ville de Beit Lahia, et impose un siège strict qui empêche l'entrée de nourriture, d'eau, de médicaments et de carburant, ce qui a exacerbé la situation de famine. L'entité sioniste mène une guerre génocidaire contre Ghaza depuis le 7 octobre 2023, faisant 43.374 martyrs et 102.261 blessés, pour la plupart des enfants et des femmes.

Ghaza: 100.000 Palestiniens n'ont pas accès à la nourriture ni aux services médicaux (Défense civile)

La Défense civile palestinienne à Ghaza, a rapporté, dimanche, que plus de 100.000 Palestiniens au nord de l'enclave sont restés sans accès à la nourriture, à l'eau et aux ressources de base, y compris aux services médicaux. "La Défense civile reçoit de nombreux appels du nord de Ghaza mais n'était pas en mesure d'entrer dans les zones isolées et bombardées pour évacuer les blessés ou transférer les martyrs vers les hôpitaux", a déclaré le porte-parole de la Défense

civile, Mahmoud Bassal, soulignant que "plus de 100.000 Palestiniens y sont restés sans accès à la nourriture, à l'eau et aux ressources de base, y compris aux services médicaux".

"Nous avons demandé à plusieurs groupes internationaux de défense des droits de l'homme d'intervenir, mais nous n'avons reçu aucune réponse", a-t-il regretté.

Bassal a ajouté qu'environ 137 martyrs palestiniens sont sous les décombres à Beit Lahia après que l'occupation l'a

bombardé il y a jours plus tôt.

Dimanche soir, les forces sionistes ont ciblé les hôpitaux Kamal Adwan, Al-Awda et indonésien dans le nord de Ghaza, selon des médias.

Des sources médicales à l'hôpital Kamal Adwan citées par des médias, ont rapporté que les forces sionistes ont directement bombardé les installations de l'établissement, y compris les services d'hospitalisation, l'unité néonatale, la cour de l'hôpital et les réservoirs d'eau. En outre, l'artillerie sioniste a bombardé les environs de l'hôpital Al-Awda dans le camp de réfugiés de Jabalia, tandis qu'un drone a tiré sur la porte et les murs de l'hôpital indonésien de Beit Lahia. Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression sur la bande de Ghaza par voie terrestre, maritime et aérienne depuis le 7 octobre 2023, ce qui a entraîné au moins 43.341 martyrs et 102.105 blessés, selon le dernier bilan fourni dimanche par les autorités palestiniennes.

Le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 43.374 martyrs et 102.261 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 43.374 martyrs et 102.261 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué lundi les autorités palestiniennes de la santé. Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 3 massacres au cours des dernières 24 heures dans

la bande de Ghaza, faisant 33 martyrs et 156 blessés.

Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la

Défense civile de leur porter secours.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

LIBAN

Des frappes sionistes font quatre martyrs dans l'Est

Des frappes menées lundi par l'armée sioniste ont fait quatre martyrs et trois blessés dans la ville libanaise de Mashghara, alors que des dizaines de Libanais fuient vers la Syrie, rapportent des médias.

Selon l'agence de presse libanaise, "les meurtres ont eu lieu dans la ville de Mashghara, dans la vallée de la Bekaa, tandis que les frappes ont ciblé d'autres zones dans la nuit, notam-

ment Jebchit, Tefahita, Khiam, Burj al-Muluk, Jouaiya, Halousiya, Qlai-leh et Deir Qanon".

Dans une autre frappe, des avions de combat sionistes ont ciblé une maison à la périphérie du village de Burj Rahal, provoquant des dégâts matériels dans la région. Ces faits surviennent après que les forces sionistes ont tué deux ambulanciers lors d'une attaque, dimanche, contre un éta-

blissement de santé dans le sud de Bazzouriyyeh, a annoncé le ministère libanais de la Santé, ce qui porte à 180 le nombre de professionnels de santé tués par l'entité sioniste au Liban depuis le début de l'escalade sioniste dans le pays, en octobre 2023.

Les attaques sionistes continuent par ailleurs de déplacer des populations à travers le Liban, plus d'un million de personnes étant contraintes de quitter

leurs foyers depuis le début de l'escalade.

Selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), environ 472 000 personnes ont traversé la frontière du Liban vers la Syrie depuis le 23 septembre, date à laquelle l'armée sioniste a intensifié ses attaques contre le pays. L'agression sioniste contre le Liban a fait au moins 2 968 martyrs et 13.319 blessés.

PRÉSIDENTIELLE AUX ETATS-UNIS

Kamala Harris et Donald Trump s'affrontent dans d'ultimes meetings électoraux

Les deux candidats à la présidentielle prévue mardi aux Etats-Unis, la démocrate Kamala Harris et le républicain Donald Trump, s'affrontent lundi dans d'ultimes meetings électoraux, alors que l'issue du duel entre les deux candidats à la Maison Blanche reste imprévisible.

Plus que quelques heures avant le jour J. Les derniers sondages donnent Kamala Harris et Donald Trump au coude-à-coude, alors que 76 millions d'Américains ont déjà voté de manière anticipée. Dans certains Etats-clés, le vote anticipé connaît une popularité inédite.

Ainsi, en Géorgie par exemple, déjà 4 millions d'électeurs ont voté de manière anticipée, soit l'équivalent de 80% des votes exprimés en 2020. Alors, dans certains bureaux de vote du centre d'Atlanta, l'heure est à la fête pour inciter les derniers électeurs à voter.

Avec ce record de votes anticipés, la Géorgie espère des résultats rapides et sans appel. Pour ne pas répéter ce qu'il s'était passé en 2020, lorsque Donald Trump avait tenté de faire pression pour que les élus républicains fassent pencher le vote en sa faveur. Chacun des deux candidats rivaux se dit confiant dans sa victoire.

Mais, en réalité, la compétition est tellement serrée que quelques dizaines de milliers de voix seulement pourraient décider de l'issue du scrutin. Ces suffrages sont à arracher dans sept Etats-pivots bien identifiés, que les deux candidats à la Maison Blanche sillonnent sans dévier depuis des mois, y dépensant des centaines de millions de dollars.

De ces sept Etats, celui qui offre le plus de grands électeurs est la Pennsylvanie. C'est donc logiquement en Pennsylvanie que Kamala Harris et Donald Trump jettent ce lundi leurs dernières forces, dans une fin de campagne "tendue et anxiogène". Le mode de scrutin aux Etats-Unis, pays fédéral, est complexe. La présidence est adjugée au suffrage universel indirect: les Américains votent pour un collège de 538 grands électeurs, répartis entre les 50 Etats, sans que le total des voix à l'échelle nationale soit décisif. Une grande majorité de ces Etats sont déjà considérés comme acquis soit à Kamala Harris, soit à Donald Trump. Voilà pourquoi les efforts des candidats et le suspense se concentrent sur les sept "swing states".

IRAN

Deux Gardiens de la révolution tués dans un accident d'hélicoptère (média)

Deux membres des Gardiens de la révolution islamique en Iran ont été tués dans l'accident d'un petit hélicoptère lors d'une opération antiterroriste dans le sud-est du pays, a rapporté lundi l'agence de presse Irna.

"Un hélicoptère ultra-léger des forces terrestres des Gardiens de la révolution a eu un accident alors qu'il menait des opérations de combat dans la zone frontalière du sud-est", a indiqué Irna. Parmi les deux morts, figure un général, précisé l'agence.

L'accident s'est produit dans la province du Sistan-Baloutchistan, frontalière du Pakistan et de l'Afghanistan, en proie à de l'instabilité. Le 26 octobre, dix policiers ont été tués dans la province du Sistan-Baloutchistan lors d'une "attaque terroriste", selon les médias locaux.

Cette attaque est l'une des plus meurtrières survenues ces derniers mois dans cette zone. Les forces iraniennes y ont depuis lancé une opération antiterroriste, au cours de laquelle le responsable de l'attaque du 26 octobre a été tué, selon les médias locaux.

THÉÂTRE

Le comédien Djamel Hamouda s'éteint à l'âge de 70 ans

Le comédien de théâtre, de cinéma et de télévision, Djamel Hamouda, célèbre pour ses rôles dans de nombreux feuilletons télévisés, est décédé lundi des suites d'une longue maladie à l'âge de 70 ans, a-t-on appris auprès de son entourage.



Né le 17 décembre 1954 à Skikda, Djamel Hamouda a suivi une formation à l'Institut supérieur des arts dramatiques et de la danse, d'où il est sorti avec un diplôme d'acteur en 1974.

Malgré ses rôles au théâtre et à la télévision depuis les années 1970, le défunt n'a fait ses débuts artistiques "professionnels" que plus tard, en 1977, période à laquelle il avait travaillé comme acteur au théâtre régional d'Annaba et comme professeur d'art dramatique à l'Ecole municipale de musique et d'art dramatique d'Annaba de 1978 à 1984, avant de suivre une formation à la réalisation à Moscou, en

Russie. Il a également occupé plusieurs postes de responsabilité notamment comme directeur du Palais de la culture et des arts d'Annaba et conseiller artistique au Théâtre régional d'Annaba.

Comme comédien, Djamel Hamouda a été distribué dans plusieurs pièces de théâtre notamment "El Mahgour" (1978) de Malek Bouguermouh et "Bouderbala" (1984) d'Ahmed Khoudi.

Il a également écrit et mis en scène plusieurs spectacles de théâtre comme "Kahwa la latay" (1987) et "Sud" (1990), consacrés "meilleur scénario" au Festival du théâtre professionnel en 1993.

À la télévision, il a écrit les scénarios de plusieurs feuilletons notamment "La direction du vent" (1998), "Chouf Laajeb" (2001) et "Trois dans l'impassé" (2008).

Devant la caméra, Djamel Hamouda a participé dans de nombreux films comme comédien dans "Aissa El Djermouni" (1982), "Rih Tour" (1992) d'Aziz Choula et "Le choix" (1997) d'Ammar Mohcène.

Ses rôles incarnés dans plusieurs feuilletons télévisés notamment "El michwar" (1996), "El Michwar 2" (1998), "El-Ghayeb" (L'absent, 2002) et "Rencontre avec le destin" (2007), ont fait de Djamel Hamouda un acteur célèbre.

CLÔTURE DU FORUM NATIONAL DES ARTS À MILA**Des prix décernés aux les lauréats des concours d'art plastique et de photographie**

Le Forum national des arts a été clôturé, dimanche à la Maison de la culture Moubarak El Mili de Mila, par la distinction et la remise de prix aux lauréats des concours organisés en marge des salons des arts plastiques et de la photographie.

La manifestation, organisée par la maison de la culture à l'occasion du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution, a réuni 70 artistes de différentes régions du pays, qui ont exposé leurs œuvres dans les salons des arts plastiques et de la photographie, et concouru pour les prix de la meilleure œuvre plastique, de la meilleure photo et de la meilleure exposition.

Le prix de la "meilleure œuvre plastique" a été décerné à l'artiste Malek Toumi de la wilaya d'Annaba, le 2ème prix à Mourad Triki de la wilaya de M'sila, le 3ème prix à Ouarda Ben Askeur de la wilaya de Mila, tandis que le prix de la "meilleure exposition" a été attribué, conjointement, aux artistes Malek Toumi (Annaba) et Chikh Sahed de Tiaret.

S'agissant du salon de la photographie, le prix de la "meilleure photographie" a été décerné, ex-aequo, à Hocine Bouhaddad de Mila, et à Ahmed Abdelkrim Lagreb de Djelfa.

Le jury du concours de photographies a décidé d'attribuer le prix de la "meilleure exposition", dans la catégorie Photo, ex-aequo, aux photographes Bachir Bensouma de Tlemcen et Noureddine Belfethi de Mila.

Les œuvres exposées lors des deux salons se sont distinguées par "leur qualité et la créativité de leurs auteurs", ont affirmé les membres du jury, soulignant "le degré de maîtrise des techniques requises dans les domaines des arts plastiques et de la photographie".

Il convient de relever que le programme du Forum national des arts, inauguré le 31 octobre dernier, a donné lieu à plusieurs activités annexes, notamment un atelier de photographie, des excursions dans les sites touristiques et archéologiques de la wilaya de Mila, ainsi qu'à la projection de films historiques et à des spectacles pour enfants.

SCIENCES & TECHNOLOGIES**14ÈME SALON DES ÉNERGIES RENOUVELABLES Des énergies du futur et du développement durable (ERA) du 25 au 27 novembre à Oran**

La 14ème édition du Salon des énergies renouvelables, des énergies du futur et du développement durable (ERA), se tiendra du 25 au 27 novembre en cours au Centre de Conventions d'Oran, a indiqué, lundi, un communiqué des organisateurs.

Le Salon ERA 2024 rassemblera une centaine de professionnels nationaux et étrangers, en leur offrant une plate-forme pour le partage des connaissances et de découverte des dernières

tendances en matière d'énergies renouvelables, a fait savoir l'agence "Myriade Communication", organisatrice de l'événement.

Il s'agit d'un salon dédié aux professionnels de la filière et d'un carrefour "business" pour toute la chaîne de valeur des énergies renouvelables: production, distribution, installation, services, entre autres, a-t-on souligné.

Cet événement vise à promouvoir les innovations et les solutions durables

dans le domaine de la transition énergétique", a-t-on noté. La même source a ajouté que "toutes les solutions et technologies sont présentées dans ce salon pour permettre aux développeurs et aux décideurs, publics et privés, de trouver des réponses concrètes pour le déploiement de leurs projets".

Les Pays-Bas, un pays connu pour ses avancées significatives dans les énergies renouvelables, sera cette année l'invité d'honneur du Salon ERA,

a-t-on indiqué, ajoutant que son expertise et ses initiatives dans le domaine des énergies renouvelables seront mises en avant, offrant ainsi une occasion unique d'échanger sur les meilleures pratiques en matière de transition énergétique.

Un riche programme de conférences, de panels et d'expositions, présentant des technologies de pointe et des initiatives écologiques, est par ailleurs prévu en marge du Salon.

FAID

L'ENT appuiera l'orientation vers l'économie numérique

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a affirmé que l'Ecole nationale du Trésor (ENT), qu'il a inaugurée dimanche à Tipasa, appuierait l'orientation du pays vers l'économie numérique. Dans une allocution prononcée à l'occasion de cette inauguration qui a vu la présence du wali de Tipasa, Aboubakr Seddik Boucetta, le ministre a indiqué que l'ENT "renforcera la ressource humaine des services du Trésor

public dans des domaines plus spécialisés, en réponse aux besoins du secteur, notamment celles relatives à l'orientation vers l'économie numérique, devenue plus que jamais une nécessité impérieuse".

Le ministre a indiqué que cette nouvelle école serait "en mesure de concrétiser la transformation numérique de l'administration publique", et elle "se chargera dès aujourd'hui, de la formation des cadres de l'Etat

dans les domaines financier et économique, et contribuera également à doter les services du Trésor public d'une élite de cadres", tout en assumant "la responsabilité de former des responsables administratifs capables de maîtriser les techniques et les outils de la gestion moderne des finances publiques". L'inauguration de l'Ecole s'inscrit dans le programme de célébration du 70e anniversaire du déclenchement

de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre. D'une capacité de 500 places pédagogiques et de 300 lits, l'Ecole nationale du Trésor s'étend sur une superficie totale de 12.000 mètres carrés. Réalisée en 24 mois, l'ENT comprend plusieurs structures, dont le bloc pédagogique comprenant 26 salles de cours, une salle de Conférence, un amphithéâtre, deux salles pour le laboratoire des langues, une bibliothèque et 4 salles pour les

enseignants, outre, une cuisine et un restaurant. L'Ecole dispose également d'un bâtiments d'administration et de gestion comprenant divers bureaux et salles, un bâtiment de 172 chambres et un autre de 6 appartements, en plus d'un bâtiment social et culturel avec une salle dédiée au sport et aux activités culturelles, un club d'informatique et de jeux, ainsi qu'une salle de soins infirmiers. APS

COMMÉMORATION

La radio secrète a joué un "rôle central" dans la guerre médiatique contre la France coloniale (Rencontre)

La "Radio secrète", créée le 16 décembre 1956, avait joué un "rôle central" dans la lutte contre la propagande médiatique et psychologique de l'armée française, et dans la mobilisation populaire contre le colonialisme, ont souligné lundi à Bouira des chercheurs en histoire.

S'exprimant lors d'une rencontre organisée par la radio locale de Bouira dans le cadre des festivités célébrant le 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, les intervenants, dont l'enseignant d'histoire à l'université de Bouira, Zidine Kacimi, ont mis en avant le "rôle axial" joué par la radio secrète depuis sa création, dans la lutte contre la propagande coloniale.

Cette radio qui était "la voix de l'Algérie combattante, était un outil de lutte non seulement contre la propagande française qui a utilisé une armada de médias et de journaux pour contrer la révolution, mais surtout, pour porter haut la voix de l'Algérie combattante à l'étranger ainsi qu'à l'intérieur du pays", a souligné le professeur Zidine.

Dans son intervention, l'universitaire a donné un aperçu sur le parcours de ce média révolutionnaire depuis sa création, et qui, a-t-il dit, "a pu mobiliser le peuple algérien autour de sa révolution pour lutter contre l'armée coloniale malgré la propagande française qui a utilisé des radios locales ainsi que des journaux dans plusieurs régions du pays pour contrer le cours de la



guerre". La première émission de la Radio secrète a eu lieu le 16 décembre 1956 avec le slogan "Ici la Radio de l'Algérie libre et combattante, la voix du Front de libération s'adresse à vous,

du cœur de l'Algérie", ont rappelé d'autres intervenants.

Pendant ses deux premières années, la révolution algérienne a eu recours à des radios des pays arabes, en particulier de la

Tunisie et de l'Egypte, pour faire parvenir, à travers des émissions, sa voix au peuple algérien et au monde entier.

Le professeur Ammar Abderrahmane, de l'université d'Alger,

est lui aussi intervenu au cours de cette rencontre abritée par la bibliothèque principale de la ville de Bouira, pour mettre en lumière le "rôle pivot" joué par la Radio secrète, qui, a-t-il dit, "a apporté un soutien de taille à la guerre de Libération nationale malgré les harclements qu'elle a subi de la part de la France coloniale qui parasitait ses ondes".

Selon le professeur Ammar, cette radio a joué "un rôle considérable" dans le succès de la glorieuse révolution armée menée avec honneur par l'Armée de libération nationale (ALN), outre sa contribution dans la mobilisation du peuple et des moudjahidines. L'universitaire a souligné l'impact fort de la voix du célèbre Aissa Messaoudi chez les auditeurs, et sa contribution dans le relèvement du moral des combattants de l'ALN, et du peuple algérien".

"La Radio secrète a réussi tout au long de la Révolution, à diffuser des contenus divers entre communiqués militaires, commentaires politiques et réponses aux mensonges des médias de la France coloniale", ont encore souligné les intervenants lors de cette rencontre.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
De Blida sis, 2 Rue Mohamed BOUDIAF Blida

AVIS N°102/2024 MISE EN DEMEURE N°01

Projet : La Réalisation en TCE Y/C Services des 206/350/1000 Logements Publics Locatifs, à El Affroun Wilaya de BLIDA

Programme : 1000 /2021

Entreprise : Groupement SARL Const Romaine et ETB/TCE Kouider Mahmoud AEK.

Conformément à l'article N° 149 du décret Présidentiel N° 15-274 du 16/09/2015 modifié et Complété, portant réglementation des marchés publics,l'entreprise ; Groupement SARL Const Romaine et ETB/TCE Kouider Mahmoud AEK dont le siège social est à CITE CIMETIERE CHRITIEN N°100 HADJOUT, W.TIPAZA, titulaire du marché approuvé sous le N°10/2024 du 14/02/2024, relatif à la réalisation en TCE Y/C Services des 206/350/1000 Logements Publics Locatifs, à El Affroun Wilaya de BLIDA, l'entreprise est mise en demeure pour :

- Résorber le retard considérable accusé dans l'exécution des travaux et présenter un planning d'achèvement actualisé.
- Renforcer le chantier en potentiels adéquats
- Maintenir l'intervention en triple brigade (3×8) suite à l'instruction ministérielle.

Un délai de rigueur de Huit (08) jours est accordé à l'entreprise pour remédier à cette carence, faute de quoi des mesures coercitives prévues par la réglementation seront prises à son encontre.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BEJAIA

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert,Avec exigence de Capacités MinimalesN°91 /2024

Conformément aux dispositions des articles 36,37,38, 39 et 46 de la loi 23-12 du 18 Mouharem 1445 correspondant au 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et à l'article 44 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public; la Direction des travaux publics de la wilaya de Bejaia identifiée sous le numéro fiscale (NIF) N° 408015000006082 lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales relatif au projet :

Travaux de drainage des eaux pluviales sur RN 26 entre PK 54+000 et PK 61+200

1-Seuls les entreprises justifiant d'un certificat de qualification et de classification professionnels Catégorie Deux (II) ou plus activité principale Travaux Publics et justifiant d'avoir réalisé durant les dix dernières années ,y compris l'année en cours sur RN OU CW OU CC au moins un projet de route (revêtement ou aménagement ou réhabilitation ou modernisation ou renforcement) Ou de glissement (traitement ou réparation ou confortement ou consolidation), appuyé d'attestation ou certificat de bonne exécution délivrée par le maître de l'ouvrage d'une administration publique (cette attestation doit contenir la date de réception définitive du projet) ou joindre le PV de réception définitive, Sont autorisées à soumissionner.

2-. Chaque entreprise peut soumissionner pour un ou plusieurs projets et peut être retenue pour un projet ou plusieurs projets mais avec des moyens humains et matériels distincts et ce dans le cadre du programme de réparation des dégâts causés par les intempéries concernant les 57 projets.

NB : L'évaluation se fera projet par projet.

-L'attribution se fera suivant la formule la plus avantageuse à l'administration.

Les entreprises peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès de la direction des travaux publics (DTP), sise au 5 Boulevard des frères BOUAOUINA Bejaia, contre paiement d'un montant de cinq milles dinars (5000,00 DA) représentant les frais de soumission à verser au compte trésor de la wilaya de Bejaia N°301-005 ,sauf les micro entreprises sont dispensées .

Les offres doivent parvenir sous pli principal scellé et anonyme et portant la seule mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert,Avec exigence de Capacités MinimalesN°91 /2024

Projet:

Travaux de drainage des eaux pluviales sur RN 26 entre PK 54+000 et PK 61+200
-A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Adressé à : Monsieur Le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Bejaia, 05 Boulevard des frères BOUAOUINA -BEJAIA- 06000.

Cette enveloppe principale anonyme abritera trois autres enveloppes scellées. La première enveloppe contenant l'ensemble des pièces du dossier relative au dossier de candidature et ne comportant aucune inscription autre que «Dossier de Candidature» et le nom de l'entreprise, la deuxième contenant les pièces relatives à l'offre technique et ne comportant aucune inscription autre que «offre technique» et le nom de l'entreprise et la troisième enveloppe contenant l'offre financière ne comportant aucune inscription autre que «offre financière» et le nom de l'entreprise.

- ✓ La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours à compter de la date de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux ou au BOMOP.
- ✓ La date et l'heure limite de dépôt est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12 heures.
- ✓ Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- ✓ Les soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis des offres techniques et financières aura lieu en séance publique le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres, au siège de la Direction des Travaux Publics à 14 heures.
- ✓ Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Programme de la soirée

TF1 20:10

france 2 20:10

france 3 20:10

CANAL+ 20:06

M6 20:10

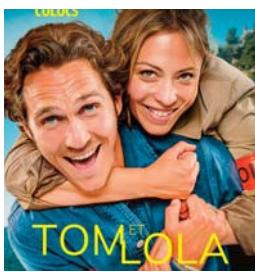
Koh-Lanta
Saison 26

Malgré la réunification, la tension est toujours palpable au sein du camp réunifié. Leur effectif se réduit, non seulement en nombre mais aussi sur le plan moral. Les stratégies se font plus personnelles et tactiques. Les derniers aventuriers se retrouvent à repousser leurs limites mentales et physiques sur des épreuves demandant de plus en plus d'endurance. Les tentatives de destitution du chef ne sont pour autant pas en suspens. De nouvelles alliances sont en vue en prévision du conseil qui laissera place aux règlements de comptes.

Envoyé spécial



À l'occasion de l'élection présidentielle américaine, Elise Lucet propose un numéro inédit intégralement consacré à cette actualité cruciale avec plusieurs reportages au plus près des Américains. Au sommaire : « Les États désunis d'Amérique » • « Classe moyenne : le rêve américain » • « Quand le Texas se met au vert » • « Le plus grand festival d'armes de guerre » • « De MAGA à Kamala - Les repentis seront-ils la clé des élections américaines ? » L'acteur Robert De Niro, l'un des plus fervents opposants à Donald Trump, est l'invité exceptionnel de ce numéro. La star a accordé un entretien, dans son restaurant, à Elise Lucet.

Tom et Lola
Saison 1

Lors d'une expédition en mer, l'équipage d'un bateau signalé la disparition d'un de ses membres. A son retour au port, les enquêteurs font une macabre découverte : immergé dans l'eau, un corps sans vie pend à la quille. L'analyse de Gaëlle est formelle : il s'agit d'un homicide. Le décès ayant eu lieu dans les dernières 24 heures, le tueur fait nécessairement partie du groupe. Tom et Lola se lancent dans une enquête délicate, devant user de finesse et de stratégie pour percer les secrets de l'équipage. Leur défi : démêler les fils de cette énigme maritime et démasquer le meurtrier.

La Zone d'intérêt



Pendant la Seconde Guerre mondiale, Rudolf Höss, officier supérieur SS, vit avec sa femme Hedwig et leurs enfants dans une maison mitoyenne du camp d'Auschwitz. Quand il ne gère pas le camp de la mort, où est appliquée avec zèle la solution finale, Höss, mène autant que faire ce peut une vie paisible avec femme et enfants. Tout est fait pour que la famille ignore les cris et bruits de coups de feu en provenance du camp : Hedwig s'occupe soigneusement du jardin quand elle ne s'occupe pas de la gestion et de la répartition des biens confisqués aux Juifs qui font leur entrée à Auschwitz.

Murder Club
Saison 1

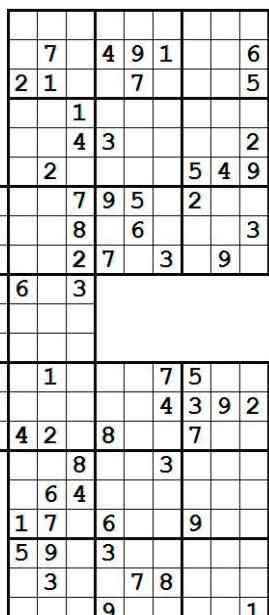
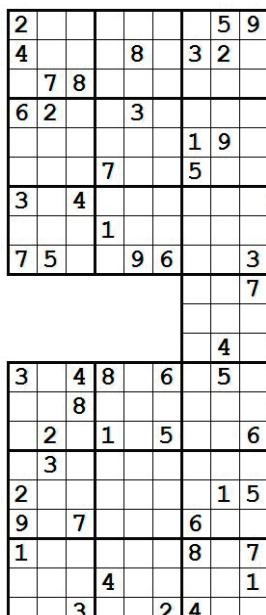
Un professeur d'océanographie travaillant dans un laboratoire de recherches, situé en haute mer, a été trouvé mort sur une plage. Sa gorge a été tranchée. Les agents découvrent que son projet était financé par Claude Nostromo, un homme d'affaires spécialisé dans les systèmes d'ingénierie spatiale. Steve et Danny prennent aussitôt contact avec lui. Ils décident d'envoyer Junior, Adam et Tani au sein du labo pour évaluer la situation, recueillir des preuves et interroger les suspects potentiels.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2364

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

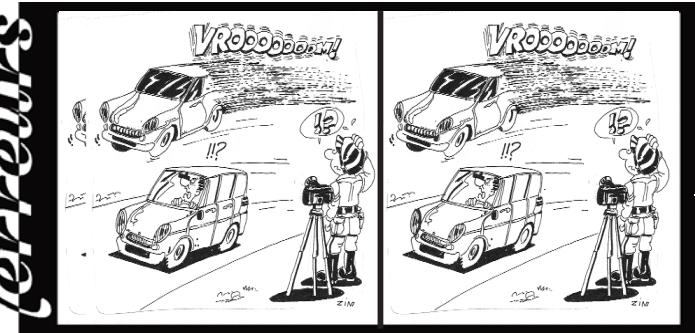
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



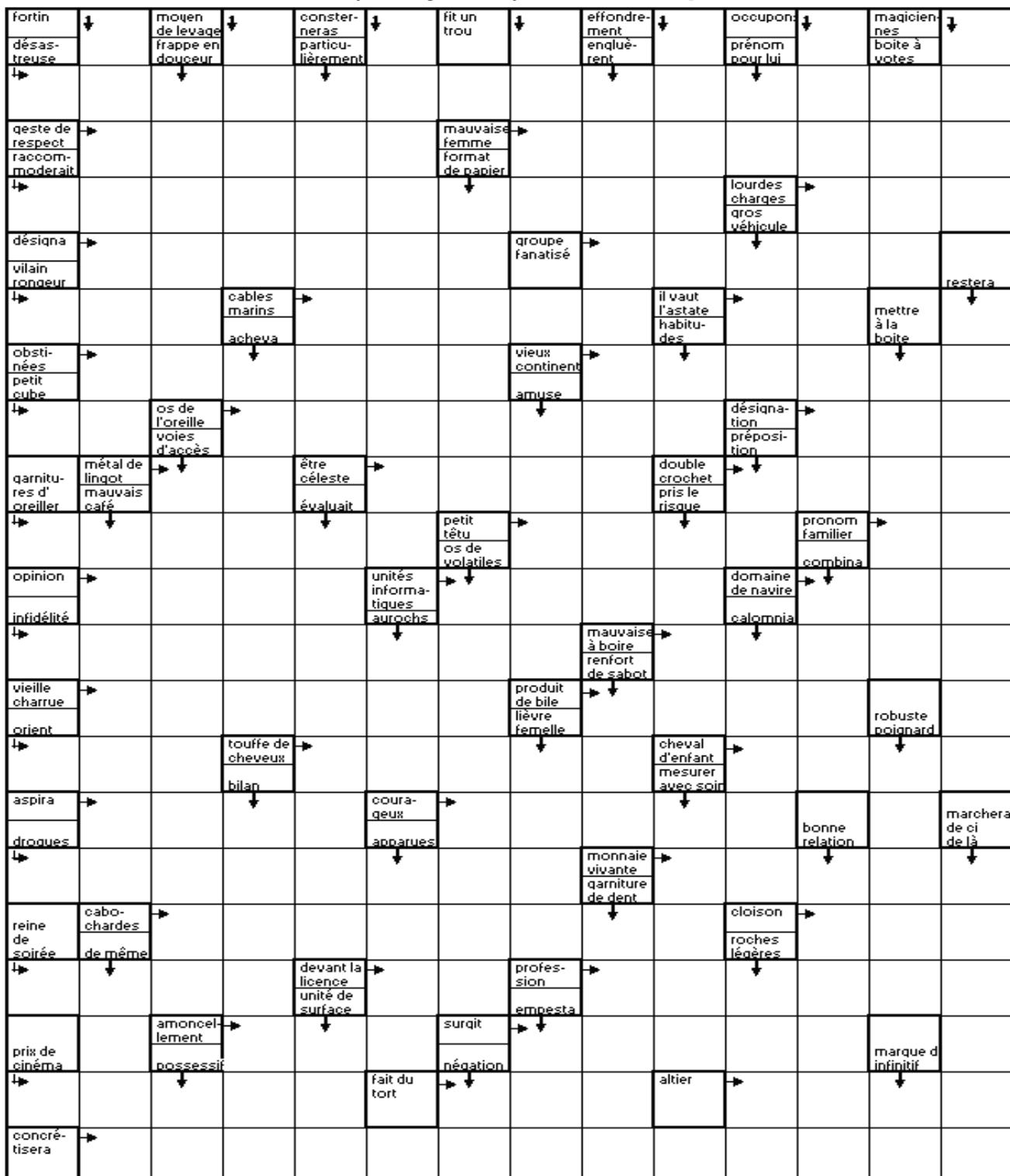
- Horizontalement:**
- 1 - Agrumes
 - 2 - Alliage de fer - Edifié
 - 3 - De plaisante façon
 - 4 - Pronom indéfini - Ordre de tir - Bière légère
 - 5 - Purgatif - Grand cerf nordique
 - 6 - Absence de religion
 - 7 - Arme de sardine grillée - Bouclier de tailleur
 - 8 - Maison de moujik - Système de chauffage
 - 9 - Badigeonnes d'huile - Troublé
 - 10 - Bien entrelacées - Ville voisine de Dijon

- Verticalement:**
- A - Augmentation de prix
 - B - Plante vénéneuse
 - C - Fleuve africain - Poisson à grosse tête
 - D - Eleverait au rang de dieu
 - E - Sa capitale est Erevan - Négation
 - F - Obtenu - Arrêt de circulation
 - G - Fils arabe - Diffuse
 - H - Où l'on est né - Degré musical
 - I - Mot de liaisons - Note de diapason - Verre de bière
 - J - Il vaut de l'or - Vieilles habitudes

Zenreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1064



Solution

Sudoku n°2364								
2	6	3	4	1	7	8	5	9
4	9	1	6	8	5	3	2	7
5	7	8	3	2	9	6	4	1
6	2	5	9	3	1	7	8	4
8	3	7	2	5	4	1	9	6
1	4	9	7	6	8	5	3	2
3	1	4	5	7	2	9	6	8
9	8	6	1	4	3	2	7	5
7	5	2	8	9	6	1	3	8
8	2	3	1	7	5	4	9	6
5	3	1	9	6	8	2	7	4
6	4	9	7	2	3	8	5	1
3	1	4	8	9	6	7	5	8
5	6	8	3	2	7	1	9	4
7	2	9	1	4	5	3	8	6
4	3	1	6	5	9	2	7	8
2	8	6	7	3	4	9	1	5
9	5	7	2	8	1	6	4	3
1	4	5	9	6	3	8	2	7
6	9	2	4	7	8	5	3	1
8	7	3	5	1	2	4	6	9

Mots Croisés n°2364								
1	M	A	N	D	A	R	I	N
2	A	C	I	E	R		B	A
3	J	O	L	I	M	E	N	T
4	O	N		F	E	U	A	L
5	R	I	C	I	N		E	L
6	A	T	H	E	I	S	M	E
7	T		A	R	E	T	E	D
8	I	S	B	A	T	R	E	
9	O		O	I	N	S	E	M
10	N	A	T	T	E	E	S	I

Grille géante n°1064

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	M	A	N	D	A	R	I	N	S
2	A	C	I	E	R		B	A	T
3	J	O	L	I	M	E	N	T	L
4	O	N		F	E	U	A	L	E
5	R	I	C	I	N		E	L	A
6	A	T	H	E	I	S	M	E	C
7	T		A	R	E	T	E	D	E
8	I	S	B	A	T	R	E		
9	O		O	I	N	S	E	M	U
10	N	A	T	T	E	E	S	I	S

Grille géante n°1064

-	C	-	P	-	A	-	F	-	C	-	S	-	F
C	A	T	A	S	T	R	O	P	H	I	Q	U	E
-	S	A	L	U	T	-	R	U	L	U	R	E	
R	E	P	A	R	E	R	A	I	T	-	A	N	S
-	M	O	N	T	R	A	-	S	E	C	T	E	
M	A	T	T	O	R	I	N	S	-	A	T	-	D
-	T	E	T	T	U	E	S	-	E	U	R	O	P
D	E	-	E	T	R	I	E	R	S	-	N	O	M
-	-	O	R	-	A	N	G	E	-	E	S	S	E
P	L	U	M	E	S	-	A	N	Y	-	T	U	R
-	A	V	E	N	T	U	R	E	-	A	M	E	R
A	R	A	I	R	E	-	F	I	E	-	F	I	E
E	S	T	-	M	E	C	H	E	-	D	A	D	A
-	S	U	C	A	-	H	A	R	D	-	A	-	
H	E	R	O	I	N	E	S	-	O	T	A	G	E
-	-	E	N	T	E	T	E	S	-	M	U	R	
M	I	S	S	E	S	-	M	E	T	I	E	R	
-	D	T	A	S	-	P	A	R	U	T	E		
C	E	S	A	R	-	N	U	-	F	I	E	R	
-	M	A	T	R	I	L	S	E	-	M	A	T	

SÉTİF

Concours national de pêche de loisirs sur le plan d'eau Bouchtat à Tizi N'bechar

Le plan d'eau Bouchtat de la commune de Tizi N'bechar au nord de la wilaya de Sétif a vu la lancement samedi d'un concours national de pêche de loisirs organisé à l'initiative de la direction de wilaya de la pêche et de l'aquaculture.

Au total 33 pêcheurs des wilayas de M'sila, Bordj Bou Arreridj, Bejaïa, Biskra et Sétif participent à cette manifestation organisée avec le concours d'un investisseur privé dans le cadre de la commémoration du 70ème anniversaire du déclenchement de la Révolution libératrice, a indiqué la directrice du secteur Nassima Abdaoui en marge de cette manifestation de loisirs à dimension économique.

Selon la même responsable, le concours se déroule conformément à un règlement qui fixe les normes de notation et les conditions dont l'utilisation d'une seule canne à pêche.

L'objectif de la manifestation est de faire connaître les poissons d'eau douce et leur importance nutritive et de sensibiliser les adeptes de la pêche continentale à une pratique durable de la pêche, à la protection de l'environnement des plans d'eau et à s'organiser au sein d'associations professionnelles ainsi qu'à l'encouragement de l'investissement dans ce domaine, selon Mme Abdaoui.

Sétif compte huit barrages et retenues que la direction locale de la pêche et de l'aquaculture œuvre à les valoriser davantage et à développer les ressources poissonneuses et à encourager l'investissement qui emprunte une courbe ascendante, est-il noté.

CHAMPIONNAT ARABE DE CANOË-KAYAK 16 Algériens en stage de préparation à Douéra (Fédération)

La sélection algérienne de Canoë-Kayak entrera en stage de préparation au niveau du barrage de Douéra (Alg), en vue des championnats arabes de la discipline, prévus du 22 au 24 novembre en Tunisie, a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et du canoë-kayak (FASACK).

Pour ce stage de préparation qui se poursuivra jusqu'au 18 novembre, seize athlètes (9 messieurs et 7 dames) ont été sélectionnés par l'entraîneur national, Malek Azaoun, a-t-on ajouté.

De son côté, l'équipe nationale d'Aviron prendra part également au Championnat d'Afrique d'Aviron classique et de plage (Juniors, U23, et senior), prévu du 8 au 11 novembre à El-Alamein (littoral nord) en Egypte, avec un jeune effectif composé de 17 rameurs (12 garçons et 5 filles).

Les 16 athlètes sélectionnés :

Messieurs : Djellouli Abdelhamid, Ayoub Haidra, Bentouati Ryad, Sid-Ali Belaid, Ali Merzougui, Wassim Boukazoula, Rassim Aliane, Abdellah Rachidi, Ayoub Boukazoula.

Dames : Aya Ferfad, Anfel Arabi, Kawter Delmi, Chanez Slimani, Amel Ferguen, Meroua Oualah, Dounia Bekhtaoui.

APS

SPORT - ASSEMBLÉES Lancement samedi du processus de renouvellement des instances dirigeantes des fédérations

Le processus de renouvellement des instances dirigeantes des fédérations sportives nationales pour le mandat olympique 2024-2028, débutera samedi avec l'organisation de l'assemblée générale élective (AGE) de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), selon le calendrier établi par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

L'entame de la tenue des différentes assemblées intervient conformément à la circulaire N.002 du 25 juin 2024 émise par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), fixant les modalités de renouvellement des instances sportives, les fédérations doivent tenir leur assemblée générale ordinaire (AGO) et électives du 1er novembre au 31 décembre 2024, avant de clore le processus par les élections du COA pour le nouveau cycle olympique. En effet, deux fédérations ont organisé leurs assemblées ordinaires (AGO) qui ont abouti à l'adoption des différents bilans (annuels et de fin de mandat), et aussi à fixer les dates du renouvellement de leurs prochaines bureaux exécutifs. Il s'agit en effet des fédérations de cyclisme (FAC) et de judo (FAJ) qui ont tenu



leurs AG ordinaire, tout en fixant les dates du déroulement de l'assemblée élective (AGE) qui devra conduire les membres des deux instances à choisir la composante du nouveau bureau fédéral pour le prochain mandat olympique (2024-2028).

Voici le planning des différentes assemblées ordinaires des fédérations sportives nationales qui seront suivies de huit à 15 jours de l'assemblée élective :

Premier groupe (du 2 au 15 novembre 2024):

Cyclisme, Judo, Athlétisme, Lutte, Handisport, Vovinam, Aikido, Snoccer, Koshiki, Kampo, Karaté Todo Kai et Sport aériens.

Deuxième groupe (du 16 au 30 novembre 2024):

Boxe, Tennis de Table, Natation, Taekwondo, Badminton, activités de plongée sous-marine, Jijitsu, Tennis, Rugby, Vovinam Vietvodaw, Triathlon, Sports traditionnels, Golf, Ski et sports de Montagne, Arts Martiaux.

Troisième groupe (du 1 - 15 décembre 2024):

Handball, Basketball, Volleyball, Gymnastique, Haltérophilie, Karaté-do, Sports pour Sourds, Full Contact et Kik Boxing, Yoseikan budo, Sports Mécaniques, Escrime, Kong Fu, Echecs, Body-Building et powerlifting.

Quatrième groupe (du 16 au 31 décembre 2024):

Football, Sports Scolaires, Sports Universitaires, Voile, Tir Sportif, Sports pour Tous, Sports Boules, Aviron et Canoë Kayak, Sports et travail, Raffle et Billard et Equitation.

EQUITATION (SAUT D'OBSTACLES)

Le cavalier Bencheikh Aymen s'adjuge le grand prix "A" du concours national Open

Le jeune cavalier Bencheikh Aymen, du club équestre "Etrier oranais", a remporté le grand prix "A" du concours national open de saut d'obstacle, disputé samedi au centre équestre "Etrier oranais" à Es-senia (Oran).

Bencheikh Aymen montant "Cartouche" s'est distingué en décrochant la première place avec un sans-faute sur des obstacles de 1,30 mètre, devant sa coéquipière du même club Remili Narimane sur "Eglantine" et Brahim Mersati du Groupement sportif sétiens, enfourchant "Baladine" qui a complété le podium avec 4 points de pénalités.

Cette épreuve reine, disputée en deux manches, a regroupé une quinzaine de cavaliers et cavalières seniors du 2e degré et des chevaux de 6 ans et plus, offrant un beau spectacle aux mordus du hippisme.

Quatre épreuves se sont déroulées, lors de cette manifestation équestre, jugée d'un niveau technique "appréciable" par les spécialistes présents à Oran.

Ce rendez-vous d'Oran a constitué une opportunité pour les cavaliers et cavalières et leurs montures pour bien se préparer pour les prochaines échéances, la coupe d'Algérie de saut

d'obstacles cadets et juniors (14-16 novembre) au centre hippique Mitidja Blida et le trophée de la coupe d'Algérie seniors, prévu du 28 au 30 novembre au centre équestre "Etoile de l'Est" à Constantine.

Cet événement sportif équestre d'une journée, organisé par le club équestre "Etrier Oranais", en collaboration avec la Fédération équestre algérienne, a regroupé plus de 90 cavaliers et cavalières des catégories cadets, juniors et seniors de différents clubs équestres nationaux.

BOXE - CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS - ALGÉRIE

Médaille de bronze pour Mustapha Abdou

Le boxeur algérien Mustapha Abdou (-75 kg) a remporté la médaille de bronze des championnats du monde Juniors qui se déroulent au Colorado aux Etats-Unis (26 octobre-2 novembre), en perdant face à l'Américain Awinongya Joseph (5-0), lors de la demi-finale disputée mercredi soir au Pueblo Convention Center.

L'Algérien était le dernier boxeur en lice après l'élimi-

nation de ses cinq coéquipiers engagés lors du rendez-vous mondial de Colorado. Il avait composé son billet pour les demi-finales, en battant Frantisek Martin Rusnak de la République Tchèque par arrêt de l'arbitre au premier round.

Ses coéquipiers Mohamed Abdessamed Yahiaoui (-55 kg), Ilyas Akram Laali (-65 kg), Riyad Moham-Meziane (-50 kg), Dahlan Islam (-70 kg) et Tarik Ben-

haddad (-90 kg), ont été tous éliminés dès le premier tour.

Plus de 180 boxeurs (garçons et filles) de 30 pays prennent part au rendez-vous du Colorado dont l'Algérie qui a participé avec un effectif composé de six boxeurs, sous la conduite des entraîneurs Fratsa Mourad, Bourenane Brahim et Arab Hamza.

La World Boxing a été lancée en avril 2023 et vise à garantir que la boxe reste au

coeur du mouvement olympique. Le 7 mai 2024, elle a tenu sa première réunion avec le CIO, qui a marqué le début d'une collaboration formelle entre les deux organisations visant à établir une voie pour que la boxe reste aux Jeux Olympiques.

Elle compte actuellement 29 fédérations nationales membres couvrant les cinq continents qui participent à la boxe internationale.

L I G U E 1 M O B I L I S

US BISKRA - JS KABYLIE 0-1
Les Kabyles plus volontaires

En battant l'US Biskra chez elle par un but à zéro, la JSK lors de la 7eme journée du championnat ligue une Mobilis .La mission des équipiers de Boualia paraissait difficile, mais ils ont réussi le pari de s'imposer chez les protégés de Mounir Zaghdoud.

Fiche technique

Stade du 18-Février de Biskra Temps chaud, match à huis clos, pelouse en mauvais état, arbitres : MM. Benyahia, Houari et Hadj Yahia Averts :

JSK : Lahmeri (4'), Benzaïd (62'), Boualia (87')

But : Sarr (84')JSK

USB

Melala, Nzaou, Bourahla, Saâd, Talah, Derbal, Khoualed (Melel 81'), Saïdi (Baali 81'), Benzid (Dadache 90'+3), Salhi, Chahmat.

Ent. : Zeghdoud

JSK

Hadid, Hamidi, Koné, Benzaïd, Mokeddem, Madani, Kanouté, (Amriche 83'), Sarr, Boualia, (Bendaoud 90'), Lahmeri (Akhrib 74'), Bwalya (Berkane 74').

Ent. : Benchikha

Par F. Yanis

Les Biskris comptaient mettre à profit la venue de la JSK pour conforter leur deuxième place au classement général, tout en gagnant un faux du leader, mais devant la détermination des Canaris, ils ont même perdu leur football. Ils ont eu affaire à un adversaire plus fort qu'eux et le résultat final n'a surpris personne.

Pourtant, l'entraîneur Zeghdoud était certain de gagner devant la JSK, mais la réalité du terrain est autre. Volontaires à souhait, les poulains Benchikha ont annoncé la couleur dès les premières minutes de la rencontre.



Pressant l'adversaire dans sa zone, ils l'ont fait douter avant de le surprendre à la 9e minute l'attaquant Bwalya, le buteur des Jaunes et Verts a failli ouvrir la marque, après cette action qui a failli faire mouche a mis en confiance les canaris de Djurdjura, très bien organisés sur le terrain, les Canaris n'ont trouvé aucune peine à asseoir leur suprématie. Ils se sont même permis le luxe d'égayer la partie de temps à autre avec de belles facettes de jeu. Certes, il y a eu quelques tentatives des locaux qui ont failli faire mouche, mais au vu de la physionomie de la rencontre, leur succès est méritoire.

Il y a eu par moments des flottements en défense, mais les Madani, Benzaïd et Mokadem étaient toujours là pour éloigner le danger du

gardien Haddid aussi, excepté une sortie hasardeuse dans le premier quart d'heure de la rencontre, il s'est distingué encore une fois par ses arrêts. Hamidi aussi a tiré son épingle du jeu. Non seulement il était derrière le premier but de son équipe, mais il a distillé de belles balles à ses équipiers. le sénégalais Sarr comme à son habitude, était au four et au moulin. C'est grâce à l'un de ses coups magique des 25 mètres que la JSK a réussi à inscrire but de la victoire à la 88. Il est incontournable sur l'échiquier des Canaris. Idem pour Kanoute, kone et Akhrib.

Les deux premiers ont confirmé encore une fois toute l'étendue de leur talent. Ils ont joué sans aucun complexe, et avec ce qu'ils ont démontré hier à Sétif, ils

sont certains d'être reconduits lors de la prochaine journée face au Rouge et Noir de Soustara, sauf en cas de blessure. En misant sur les jeunes, Abdelhak Benchikha a bousculé en quelque sorte ses cadres qui savent désormais que s'ils ne sont pas à la hauteur, ils seront relégués sur le banc. La JSK a forcé l'admiration hier à Biskra, et les supporters regrettent tous les points perdus lors des précédentes journées. Ils pensent que si l'USMA et le MCA n'avait pas pris une avance sécurisante, la JSK de cette année jouera certainement une place sur le podium et pourquoi pas dici la fin de la saison les Boudebouz et consorts feront tout pour gagner le titre du championnat qui fuit les canari de Djurdjura depuis plus d'une décennie.

F. Y.

La JSK rejoint le peloton de tête, l'ESM mate l'O.Akbou à Béjaïa

La JS Kabylie, vainqueur dimanche en déplacement face à l'US Biskra (1-0), a rejoint en tête de la Ligue 1 Mobilis de football les trois autres clubs à 12 points, alors que l'Olympique Akbou, battu à domicile par l'ESM Mostaganem (1-2), a raté l'occasion de prendre provisoirement les commandes, à l'occasion de la suite de la 7e journée du championnat.

Au stade d'El-Alia de Biskra, la JS Kabylie a réalisé une bonne opération en revenant avec le gain du match, grâce à un but signé la nouvelle recrue sénégalaise Babacar Sarr à la fin de la partie (83e).

Il s'agit de la deuxième victoire de rang pour les "Canaris", après celle décrochée la semaine dernière à domicile face à l'USM Khencela (1-0). Trois précieux points qui permettent aux joueurs de l'entraîneur Abdellah Benchikha de rejoindre provisoirement le MC Alger, l'USM Alger, et le CS Constantine, à la première place, avec 12 points chacun.

Rien ne va plus en revanche pour la formation des "Zibans" qui concède un deuxième revers en autant de matchs, à moins d'une semaine de son déplacement à Alger pour défier le champion d'Algérie en titre le MCA, pour le compte de la 8e journée.

Véritable révélation de ce premier quart de la saison, l'Olympique Akbou a buté contre une équipe de l'ESM, auteure d'une victoire renversante.

Les locaux ont ouvert le score grâce au défenseur Ouassa (59e), avant que l'Espérance n'égalise quelques minutes plus tard par Aoudjane (72e), ce dernier a récidivé en fin de match pour offrir la victoire aux siens et signer le doublé (86e).

Il s'agit de la première défaite pour l'OA à la maison, alors que l'ESM enchaîne un deuxième succès consécutif, après celui réalisé lors de la précédente journée devant son public face à l'USB (1-0). Les joueurs du coach Chérif Hadjar rejoignent le ventre mou du tableau (8e place) avec 10 unités.

En ouverture de cette 7e journée, le CS Constantine a concédé samedi son premier revers de la saison, en déplacement face au MC Oran (1-0). Un succès qui permet à la formation phare de l'Ouest de se hisser à la cinquième place au tableau avec 11 unités, en compagnie d'Akbou et de l'ES Sétif.

L'ESS qui restait sur une défaite dans le derby de l'Est face au CS Constantine (2-1), a renoué avec la victoire en battant petitement l'avant-dernier du classement l'ASO Chlef (1-0). L'ASO Chlef, sans la moindre victoire

depuis le début du nouvel exercice, a essayé sa deuxième défaite de la saison, et reste scotché à la 15e place et avant dernière place avec cinq points.

De son côté, l'USM Khencela, est parvenu à mettre fin à trois matchs de disette (deux défaites et un nul, NDLR), en battant à domicile le NC Magra (1-0), quelques jours après le départ à l'amiable de l'entraîneur tunisien Hatem Missaoui.

Enfin, le Paradou AC sous la direction de son nouvel entraîneur Bilel Dziri, est revenu avec le point du match nul (1-1) de son déplacement à El-Bayadh. L'attaquant vedette du PAC Boulbina a ouvert le score dès la 10e minute, ce qui lui a permis de s'emparer de la tête du classement des buteurs avec 5 réalisations.

Cette 7e journée a été tronquée de deux matchs: CR Belouizdad-JS Saoura et USM Alger-MC Alger, reportés à une date ultérieure pour des raisons organisationnelles liées aux festivités commémoratives du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse révolution de libération du 1er Novembre 1954.

La 8e journée débutera le jeudi 7 novembre avec au menu l'affiche MC Oran-ES Sétif, et se poursuivra vendredi et samedi.

**(CLASSEMENT DES BUTEURS - 7E J)
Boulbina (PAC) se hisse en tête avec 5 réalisations**

L'attaquant du Paradou AC, Adil Boulbina, auteur d'un but samedi en déplacement face au MC El-Bayadh (1-1), s'est emparé de la tête du classement des buteurs avec 5 réalisations, à l'occasion de la 7e journée disputée samedi, devant se poursuivre ce dimanche.

Le joueur formé au PAC a ouvert le score dès la 10e minute de jeu, ce qui lui a permis d'atteindre la barre de 5 buts, à un but du milieu offensif du CS Constantine Ibrahim Dib, resté muet lors de la première défaite concédée par le CSC cette saison, sur le terrain du MC Oran (1-0).

Deux matchs se joueront ce dimanche : US Biskra - JS Kabylie (16h00) et Olympique Akbou - ES Mostaganem (17h30).

Cette 7e journée a été tronquée de deux matchs: CR Belouizdad-JS Saoura et USM Alger-MC Alger, reportés à une date ultérieure pour des raisons organisationnelles liées aux festivités commémoratives du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse révolution de libération du 1er Novembre 1954.

Pour rappel, le titre du meilleur buteur du précédent exercice (2023-2024) avait été remporté conjointement par l'ancien ailier du MC Alger, Youcef Belaïli, et l'attaquant de l'USM Alger, Ismaïl Belkacem, qui avaient terminé co-meilleurs buteurs avec 14 réalisations chacun.

Top 10 du classement des buteurs :

1-	Boulbina (PAC)	5 buts
2-	Dib (CSC)	4 buts
3-	Bakir (USMK)	3 buts
--	Haroune (OA)	3 buts
--	Saâd (USB)	3 buts
6-	Belhocini (CSC)	2 buts
--	Belmiloud (JSS)	2 buts
--	Boualja (JSK)	2 buts
--	Boubakeur (ESS)	2 buts
--	Boudebouz (JSK)	2 buts.

Les résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement à l'issue des matchs de la 7e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, disputés samedi et dimanche :

Samedi, 2 novembre :

MC El-Bayadh - Paradou AC	1-1
USM Khencela - NC Magra	1-0
MC Oran - CS Constantine	1-0
ES Sétif - ASO Chlef	1-0

Dimanche, 3 novembre :

US Biskra - JS Kabylie	0-1
Olympique Akbou - ES Mostaganem	1-2

Reportés :

CR Belouizdad - JS Saoura
USM Alger - MC Alger

Classement :

	Pts	J
1). MC Alger	12	6
--). USM Alger	12	6
--). CS Constantine	12	7
--). JS Kabylie	12	7
5). Olympique Akbou	11	7
--). ES Sétif	11	7
--). MC Oran	11	7
8). ES Mostaganem	10	7
9). USM Khencela	9	7
10). US Biskra	8	7
11). JS Saoura	7	6
--). MC El Bayadh	7	7
13). NC Magra	6	7
--). Paradou AC	6	7
15). ASO Chlef	5	7
16). CR Belouizdad	4	6.

APS

CHAMPIONNAT DE LIGUE 2 AMATEUR (MISE À JOUR) **USMAn-USMH et RC Kouba-JSM** **Tiaret en tête d'affiche**

Deux belles affiches dominent la mise à jour du calendrier du championnat de Ligue 2 de football prévue mardi à savoir: USM Annaba-USM Harrach (Centre-Est) et RC Kouba-JSM Tiaret (Centre-Ouest).



À l'Est, l'USMAn (2e - 14 pts - 7m), encore "groggy" par sa défaite surprise à domicile devant l'étonnant promu et leader le MB Rouissat (19 pts), jouera sa dernière carte maîtresse face à son homologue harrach (2e - 14 pts - 6m) dans un match à quitter ou à double.

Une victoire annabie est absolument indispensable si l'équipe veut sauvegarder toutes ses chances d'accès au palier supérieur, par contre une défaite relancerait beaucoup plus le club algérois, avec un autre match en retard face à l'O. Magrane (19 novembre) qui pourrait lui permettre de s'empêcher du fauteuil de leader s'il totaliserait six points.

Dans le groupe (Centre Ouest), trois matches sont au programme de cette mise à jour, dont un certain, RC Kouba (5e-11 pts) devant la JSM Tiaret (2e - 14 pts). Les Koubéens qui ont connu un spectaculaire redressement depuis l'arrivée de Boualem Charef en remplacement de Karouf Mourad, le principal artisan de l'accès de l'O Akbou en Ligue 1, comptent bien poursuivre leur

belle remontée au classement en attendant de livrer le 19 mars, son 2e match en retard face à l'ASM Oran. Quand à la JSM Tiaret bien relancée cette saison, elle devra sortir le grand jeu, afin de pouvoir jouer les premiers rôles et retrouver l'élite qu'elle avait quitté depuis plus d'une décennie. L'ASM Oran (5e-11 pts - 6 m) sera à Alger, pour défier le NA Hussein-Dey (15e- 6 pts - 6 m), afin de relancer ses chances d'accès derrière lesquelles elle court depuis plusieurs saisons. Quand au Nasria, son objectif est diamétralement opposé, car le club cherche à sortir au plus vite de la mauvaise situation dans laquelle il est englué. Enfin, le dernier match de cette mise à jour mettra aux prises également à Alger, le leader du groupe, l'ES Ben-Aknoun (15 pts) au GC Mascara (8e- 10 pts). L'ESBA, ex-pensionnaire de Ligue 1, partira largement favori, à moins d'une surprise, devant un adversaire à sa portée. Un succès de l'ESBA, lui permettrait de prendre une avance appréciable au classement général.

LIGUE 2 AMATEUR (GROUPE CENTRE-OUEST) **Karim Zaoui nouvel entraîneur du NAHD**

Le technicien algérien Karim Zaoui, est devenu le nouvel entraîneur du NA Hussein-Dey, en remplacement d'Abdelghani Boufenaren, dont le contrat a été résilié à l'amiable pour mauvais résultats, a appris l'APS lundi auprès du club pionnier de la Ligue 2 amateur (Gr. Centre-Ouest).

Enfant du club, Zaoui (54 ans) sera assisté de Mohamed Boutadjine, alors que Salah Kamel occupera le poste d'entraîneur des gardiens. Le préparateur physique est Tayeb Djelti. Il s'agit d'un retour pour Zaoui sur le banc des "Sang et Or", lui qui avait déjà drivé le club algérois à deux reprises: 2010 et 2021. En poste depuis l'intersaison, Boufenara a quitté le club à l'issue du match nul concédé le 22 octobre dernier à domicile face à l'ESM Koléa (1-1), pour le compte de la 6e journée du championnat.

Sans la moindre victoire depuis quatre journées, le NAHD occupe la 15e et avant-dernière place au tableau avec 6 points, synonyme de relégation. Le Nasria tentera de se refaire une santé mardi, lors de la réception de l'ASM Oran (15h00), dans le cadre de la mise à jour de la 4e journée du championnat.

LIGUE 2 (GR: CENTRE-EST) **La JSD Jijel sanctionnée d'un match à huis clos (LNFA)**

La commission de discipline de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) a infligé un match à huis clos à la JSD Jijel et une amende de 100.000 DA pour "jets de projectiles sur le terrain sans dommage physique par leurs supporters en fin de partie", lors du match face à l'USM El Harrach (2-2) disputé samedi dernier pour le compte de la 7e journée du championnat de Ligue 2, groupe Centre-Est. La JSD Jijel devra en outre, s'acquitter d'une seconde amende de 10.000 DA pour "utilisation des fumigènes dans les tribunes sans dommage physique par leur supporters en fin de partie", selon la LNFA.

APS

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجلفة 7154 مورخ في: 03 نوفمبر 2024

مديرية التقنين والشؤون العامة
مصلحة التخطيم العام

يتضمن فتح تحقيق عمومي حول مدى التأثير على البيئة لإنشاء مؤسسة مصنعة "مصنع لانتاج الخبيرة" لفائدة ش.د.م. المسماة سيم شيميكال المكان المسمى سرسو قسم 02 ببلدية عين ببار

ان والى ولاية الجلفة .

- يمتنحي القانون رقم 09/84 المورخ في 09/02/04 المنظم بالاتفاقية للبلاد المعدل والمتعمم.
- يمتنحي القانون رقم 19/01 المورخ في 11/12/12 المتعلق بتصدير الشابات وموازتها وإزالتها.
- يمتنحي القانون رقم 10/03 المورخ في 2003/07/19 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة
- يمتنحي القانون رقم 10/11 المورخ في 2011/06/22 المتعلق بالبيئة المعدل والمتعمم .
- يمتنحي القانون رقم 07/12 المورخ في 2012/02/21 المتعلق بالبيئة المعدل والمتعمم .
- يمتنحي المرسوم الرئاسي الملغى في 2021/08/25 المتعلق بعمران السيد عمار على بن سعيد بصفته والبا لولاية الجلفة .
- يمتنحي المرسوم التنفيذي رقم 215/94 المورخ في 1994/07/23 المتعلق بعمران السيد عمار على بن سعيد بصفته والبا لولاية الجلفة .
- يمتنحي المرسوم التنفيذي رقم 265/95 المورخ في 1995/09/06 المتعلق بعمران السيد عمار على بن سعيد بصفته والبا لولاية الجلفة .
- يمتنحي المرسوم التنفيذي رقم 265/95 المورخ في 1995/09/06 المتعلق بإذاعة العامة لولاية وبهاكها وفروعه وتظفيهما وعملها .
- يمتنحي المرسوم التنفيذي رقم 198/06 المورخ في 2006/05/31 الذي يضبط التعليم المطبق على المنشآت المصنفة لحماية البيئة .
- يمتنحي المرسوم التنفيذي رقم 144/07 المورخ في 2007/05/19 الذي يحد قائمة المنشآت المصنفة لحماية البيئة .
- يمتنحي المرسوم التنفيذي رقم 145/07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة .
- يمتنحي المرسوم التنفيذي رقم 255-18 المورخ في 2018/10/09 المعدل والمتعمم بالمرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة .
- يمتنحي المرسوم التنفيذي رقم 198/06 المورخ في 2006/05/31 الذي يعدل ويتم المرسوم التنفيذي رقم 198/06 المورخ في 2006/05/31 الذي يضبط التعليم المطبق على المنشآت المصنفة لحماية البيئة .
- يطرى للقرار الوزاري رقم 5896 بتاريخ 01/23/2024 المتعلق بعمران المحافظين في مجال الامانة وعدم الالتزام في العمل لسنة 2024
- بناء على رسائل السيد مدير البيئة رقم 2151 بتاريخ 09/30/2024 المتعلق بعمران المحافظين في مجال الامانة وعدم الالتزام في العمل لسنة 2024 مبنية على الأعتماد لموجز التأثير على البيئة للمختصين مشروع العازار مؤسسة مصنعة لانتاج الخبيرة لفائدة ش.د.م. المسماة سيم شيميكال المكان المسمى سرسو قسم 02 ببلدية عين ببار
- نظرًا للدقائق المقارنة رقم 02/11/2022 بتاريخ 08/04/2022 الصادر عن المختار علوي ومساورة للمختار علوي معاشرة الماء على قائمه المكان المسمى سرسو قسم 02 بمدة 819 دقيقة ورقم 02 بم.م.م. قمة زروق شعبان ببلدية عين ببار
- نظرًا للتعديل القانون الأساسي للشركة رقم 103 بتاريخ 01/04/2024 عن مكتب التوثيق الاستاذة بلخري فريد ببلدية حيدة الجزائر للقانون رقم 399 بتاريخ 04/04/2021 الصادر عن مكتب التوثيق الاستاذ زروق شعبان ببلدية المؤسسة ذات الأهمية سيم شيميكال ببلدية عين ببار

تابع للقرار الوزاري رقم 7154 مورخ في: 03 نوفمبر 2024

يتضمن فتح تحقيق عمومي حول مدى التأثير على البيئة لاما لاما موسسة مصنعة "مصنع لانتاج الخبيرة" لفائدة ش.د.م. المسماة سيم شيميكال المكان المسمى سرسو قسم 02 ببلدية عين ببار

وياقتاح من السيد /مدير التقنين والشؤون العامة

مقدمة

المادة الاولى: يفتح تحقيق عمومي حول مدى التأثير على البيئة لإنشاء مؤسسة مصنعة "مصنع لانتاج الخبيرة" لفائدة ش.د.م. المسماة سيم شيميكال المكان المسمى سرسو قسم 02 ببلدية عين ببار

المادة 02: حسب المخططات فإن حدود أرضية المشروع في وفق الأحكام التالية:

POINT	X	Y
1	497992.303	3922431.284
2	498107.124	3922408.631
3	498111.545	3922136.831
4	498027.428	3922140.101
5	498023.980	3921976.953
6	498110.216	3921973.930
7	7977.069	3920183.877
8	497782.693	3920283.347
9	497911.563	3920514.341
10	497461.504	3920493.613
11	4974484.148	3920872.257
12	497721.975	3921335.101
13	497008.431	3921973.741

المادة 03: يبحث هذا التحقيق في إقامه ببلدية عين ببار لـ 15 يوم إبتداء من تاريخ تطبيق هذا القرار.

المادة 04: يدين السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 05: يدين الأطاع على مذكى التحقيق وكذا المسلح بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 06: يدين الأطاع على مذكى التحقيق وكذا المسلح بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 07: يكتفى المحافظ المحقق بإجراء كل التحقيقات وأجمع المعلومات التكميلية الراجحة إلى توسيع العقوبات المحمولة لدى تأثير المشروع على البيئة .

المادة 08: بعد انتهاء التحقيق العمومي يجرد المحافظ المحقق عند نهاية مهمته محلطاً بمحظى على تفاصيل تحقيقاته ، والمعلومات التكميلية التي جمعها تم برسلة الى الوالى (مديرية التقنين والشؤون العامة) طبقاً لأحكام المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 09: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 10: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 11: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 12: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 13: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 14: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 15: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 16: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 17: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 18: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 19: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 20: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 21: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 22: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 23: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 24: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 25: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 26: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 27: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 28: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 29: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 30: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 31: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 32: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 33: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 34: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 35: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 36: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسом التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 37: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 38: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 39: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 40: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 41: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 42: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 43: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 44: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 45: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 46: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 47: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 48: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

المادة 49: يكتفى السيد عياط يوسف رئيس القسم الفرعي للسكن ببلدية عين ببار بمخالفته بمقتضى المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المورخ في 2007/05/19 بتحديد مجال تطبيق ومحظى وكيفيات الصادرة على دراسة ووجه التأثير على البيئة ببلدية عين ببار

ARSENAL LE DIRECTEUR SPORTIF EDU VA PARTIR

Un véritable coup de tonnerre à Arsenal ! Membre essentiel de la reconstruction des Gunners, le directeur sportif Edu, présent dans l'organigramme du club depuis 2019, va quitter ses fonctions, d'après les informations du Daily Mail ce lundi. Avec l'entraîneur Mikel Arteta, le Brésilien a formé un duo particulièrement complémentaire ces dernières années et a notamment été à l'origine de plusieurs gros coups sur le marché des transferts avec les recrutements de Declan Rice ou encore de Martin Ødegaard.

REAL MADRID

ANCLOTTI RÉPOND SUR LE BALLOON D'OR

Avec les violentes inondations en Espagne à cause du phénomène DANA, l'entraîneur du Real Madrid Carlo Ancelotti s'est présenté en conférence de presse ce lundi "sans avoir l'envie de parler de football". Cependant, le technicien italien a tout de même été invité à réagir après la défaite de son ailier Vinicius Junior (24 ans, 11 matches et 5 buts en Liga cette saison). 2e derrière le milieu de terrain de Manchester City Rodri, lors du Ballon d'Or 2024. "La cérémonie du Ballon d'Or est terminée et il faut féliciter tous les vainqueurs, rien de plus. Je l'ai dit, mon Ballon d'Or je l'ai reçu le 1er juin quand nous avons gagné la Ligue des Champions. Comment va Vinicius ? Il se comporte normalement avec nous. Vinicius s'est bien entraîné et normalement comme tous les joueurs. Est-ce qu'il est prêt à jouer psychologiquement ? Je le répète, Vinicius est triste comme nous tous, mais pas à cause du Ballon d'Or, mais à cause de ce qu'il voit à Valence", a souligné l'ex-coach du Milan.

RODRYGO DÉJÀ DE RETOUR

L'ailier du Real Madrid Rodrygo (23 ans, 13 matches et 3 buts toutes compétitions cette saison) est du genre solide. Blessé avant le Clasico face au FC Barcelone (0-0) et annoncé sur le banc pour environ trois semaines, l'international brésilien figure déjà dans le groupe madrilène pour la réception de l'AC Milan mardi en Ligue des Champions. Une bonne nouvelle pour l'entraîneur de la Maison Blanche Carlo Ancelotti, car le secteur offensif des Merengue a clairement déçu lors du choc face aux Catalans.



BAYERN DAVIES, EBERL AVANCE À TÄTONS

En fin de contrat en juin prochain, Alphonso Davies (24 ans, 13 matchs toutes compétitions cette saison) n'a toujours pas prolongé avec le Bayern Munich. Interrogé sur l'avenir du latéral gauche canadien, le directeur sportif du club allemand, Max Eberl, s'est montré bref sur le sujet.

"Si Alphonso va prolonger ? Il y a des chances...", a indiqué le dirigeant bavarois pour Ran Sport. Pour rappel, le Real Madrid espère convaincre le Canuck de ne pas étendre son bail pour le récupérer sans la moindre indemnité de transfert.

MAN UTD TEN HAG, FERNANDES S'EST EXCUSÉ

En raison de ses résultats décevants, le manager Erik ten Hag a été débarqué par Manchester United lundi dernier. Capitaine des Red Devils, le milieu offensif Bruno Fernandes (30 ans, 10 matchs et 1 but en Premier League cette saison) a assumé ses responsabilités dans le renvoi du technicien néerlandais et lui a d'ailleurs présenté ses excuses.

"Ce n'est bon pour personne au club quand le manager s'en va. Les résultats ne sont pas les meilleurs et c'est lui qui paie pour cela. À chaque fois qu'un entraîneur part, il faut aussi endosser une partie de la responsabilité. C'est parce que l'équipe ne va pas très bien. Il est plus simple de se débarrasser d'un manager que de 15 joueurs. J'ai parlé au manager et je me suis excusé, j'étais déçu qu'il soit parti et j'ai essayé de l'aider", a assuré le Portugais pour Sky Sports, en marge du nul contre Chelsea (1-1) dimanche en Premier League.

FENERBAHÇE MOURINHO DÉZINGUE LE FOOT TURC !

Malgré la victoire contre Trabzonspor (3-2) dimanche en Super Lig, l'entraîneur de Fenerbahçe José Mourinho n'a pas digéré l'arbitrage de cette rencontre. En effet, le technicien portugais était furieux en raison d'un carton rouge et d'un penalty oublié. En plus de cibler l'arbitre responsable de la VAR, Atilla Karaoglan, le Special One a réalisé une charge contre le football turc, accusé de désavantager son équipe.

"L'homme du match ? Atilla Karaoglan. On ne l'a pas vu, mais il a été le vrai arbitre. L'arbitre n'était qu'un petit garçon qui était là sur le terrain. Mais l'arbitre était Atilla Karaoglan. Il est passé d'un homme invisible à l'homme le plus important du match. Je pense que je parle au nom de tous les fans : on ne veut plus de lui. On ne veut plus de lui parce que ça sent mauvais. Nous n'en voulons plus sur un terrain mais encore moins à la VAR. Je sais qu'on me l'avait dit avant même avant que je n'arrive, je n'y croyais pas, mais c'est encore pire que ce qu'on m'avait dit. (...) On joue contre un système. Et jouer contre un système est la chose la plus difficile", a soufflé Mourinho pour beIN Sports. Autant dire que le Lusitanien, avec cette sortie, s'expose à de lourdes sanctions.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Délégué général
Benzine Lamine
Gérant
Faycal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /
E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - INDE

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha reçoit le Chef d'Etat-major de la Défense de la République d'Inde (MDN)

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu dimanche à Alger, le Général d'Armée Anil Chauhan, Chef d'Etat-major de la Défense de la République d'Inde, qui effectue une visite en Algérie à la tête d'une délégation militaire de haut niveau, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a reçu, aujourd'hui dimanche 3 novembre 2024, au siège de l'Etat-major de l'ANP, le Général d'Armée Anil Chauhan, Chef d'Etat-major de la Défense de la République d'Inde, qui effectue une visite en Algérie à la tête d'une délégation militaire de haut niveau", précise la même source. La cérémonie d'accueil a été entamée par le salut du drapeau national, suivi du salut militaire présenté au Général par une formation militaire, représentant les différentes forces de l'ANP.

Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants de Forces, de la Gendarmerie nationale, des chefs de départements et des directeurs centraux de l'Etat-major de l'ANP et du ministère de la Défense nationale, l'ambassadrice de la République d'Inde en Algérie et les membres de la délégation indienne, les deux parties ont abordé "les domaines de coopération militaire bilatérale et les moyens de renforcement de la coordination sécuritaire, de même qu'ils ont échangé les points de vue sur les défis sécuritaires internationaux et les questions d'actualité".

A cette occasion, le Général d'Armée a prononcé une allocution au terme de laquelle "il a, tout d'abord, souhaité la bienvenue au Chef d'Etat-major de la Défense de la République d'Inde, en mettant l'accent sur la solidité des relations et des liens historiques qui unissent les deux pays".

"Je sais cette occasion pour rappeler les relations solides et les liens historiques qui unissent nos deux pays. L'Inde a soutenu notre Révolution de libération et a défendu le droit de notre peuple à l'autodétermination, notamment au sein du mouvement des Non-alignés, pour lequel le Président Nehru a joué un rôle important dans sa fondation et a fait asseoir les principes de libération et de décolonisation", a-t-il poursuivi.

ALGÉRIE - AFRIQUE
Krikou reçoit la responsable de la Direction femmes, genre et jeunesse à l'UA

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a reçu, dimanche au siège du ministère, la responsable de la Direction femmes, genre et jeunesse à l'Union africaine (UA), Nonkululeko Prudence Ngwenya, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, la ministre a présenté "l'expérience algérienne en matière de protection, de promotion et d'autonomisation économique des femmes", précise la même source.

A cette occasion, les deux responsables ont examiné "les moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et l'UA dans le

domaine social, notamment dans la protection des femmes contre toutes les formes de violence", mettant l'accent sur "le développement des mécanismes de soutien économique pour atteindre l'autonomie financière et l'intensification de la coordination" entre les deux parties, selon la même source. La responsable de la Direction femmes, genre et jeunesse à l'UA a, pour sa part, salué "les mécanismes adoptés par l'Algérie en matière de protection et de promotion de la femme", souhaitant "tirer parti de l'expérience algérienne dans ce domaine et la partager avec les pays de l'Union africaine", conclut le communiqué.

ENERGIE
Arkab reçoit une délégation de l'AP-OTAN

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a reçu, lundi à Alger, une délégation parlementaire conjointe de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique du nord (AP-OTAN), en visite en Algérie dans le cadre de la coopération avec le Parlement algérien, a indiqué un communiqué du ministère.

La délégation comprenait des parlementaires de la Commission sur la démocratie et de la sécurité (CDS) de l'Assemblée, conduite par Marcos Perestrello de Vasconcellos, et de la Sous-commission sur la résilience et la sécurité civile, ainsi que du Groupe spécial Méditerranée et Moyen-Orient (GSM), présidé par Fernando Gutierrez, précise le communiqué.

Le cours de cette rencontre qui s'est tenue au siège du ministère en présence de l'ambassadeur d'Italie à Alger, de repré-

sation", a-t-il indiqué. "La récente visite, effectuée par la Présidente de la République d'Inde, Mme Darouadi Murmura, constitue une preuve tangible de la volonté inébranlable des dirigeants des deux pays à insuffler une nouvelle dynamique aux relations bilatérales et d'élargir les perspectives de coopération dans divers domaines", a-t-il rappelé.

Il a relevé que "les échanges entre les deux Chefs d'Etat ont également permis de tracer de nouvelles perspectives et d'adopter des stratégies futures susceptibles de renforcer le niveau de coopération bilatérale, en activant tous les mécanismes communs dans le cadre des commissions mixtes, à savoir la commission mixte de coopération et du mécanisme de consultation politique dans le but de hisser le partenariat, fondé sur les liens historiques unissant nos deux nations, à son meilleur niveau".

Le Général d'Armée a également exprimé "sa gratitude à son hôte d'avoir honoré l'invitation pour prendre part aux festivités commémorant le 70e anniversaire du déclenchement de notre glorieuse Révolution de libération du 1er novembre 1954, ce qui dénote de leur attachement au

renforcement des liens solides qui unissent les deux pays amis". "En cette occasion, il me plaît de vous exprimer ma profonde gratitude d'avoir honoré notre invitation pour prendre part aux festivités commémoratives du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954, ce qui témoigne de l'intérêt que vous accordez à la consolidation des relations exceptionnelles qui unissent nos deux pays amis", a-t-il poursuivi. De son côté, le Général d'Armée Anil Chauhan a fait part de "sa gratitude pour les marques d'hospitalité qui lui ont été réservées ainsi qu'à sa délégation et a affirmé la volonté des deux parties à examiner les moyens de renforcer la coopération militaire et de l'étendre à de nouveaux domaines". En cette occasion, "les deux parties ont signé un mémorandum de coopération dans le domaine militaire entre les ministères de la Défense nationale de la République algérienne démocratique et populaire et le ministère de la Défense de la République d'Inde", note le communiqué. Au terme de cette rencontre, les deux parties ont échangé des présents symboliques, avant que le Général d'Armée Anil Chauhan, ne signe le livre d'Or de l'Etat-major de l'ANP.

L'APN participe à la 4^e session ordinaire de la 6^e législature du PAP

L'Assemblée populaire nationale (APN) participera aux travaux de la 4^e session ordinaire de la 6^e législature du Parlement pan-africain (PAP) qui se tiendra du 4 au 16 novembre à Midrand (Afrique du sud), a indiqué, dimanche, un communiqué de l'APN.

L'APN sera représentée, lors de cette session, par les membres permanents du PAP, en l'occurrence la présidente de la Commission des transports, de l'industrie, des communications, de l'énergie, des sciences et de la technologie du PAP, Bahdja El Amali, le membre de la commission du règlement, des priviléges et de la discipline, Mohamed Segras et du membre du PAP, Fathé Boutibig, ajoute le communiqué.

Les travaux des réunions préparatoires de cette session porteront sur "la construction de systèmes d'enseignement flexibles pour favoriser la réussite dans un enseignement inclusif efficace et adapté à l'Afrique", conclut le communiqué.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
Tebboune reçoit le recteur de la Mosquée de Paris

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, dimanche au siège de la Présidence de la République, le recteur de la Mosquée de Paris, Dr Chems-Eddine Hafiz.

FORUM PARLEMENTAIRE MONDIAL CONTRE LE FASCISME ET LE NÉOFASCISME
L'APN participe au Forum parlementaire mondial contre le fascisme et le néofascisme

L'Assemblée populaire nationale (APN), participera les 4 et 5 novembre à Caracas (Venezuela) au Forum parlementaire mondial contre le fascisme et le néofascisme, a indiqué, dimanche, un communiqué de l'APN.

L'APN sera représenté lors de ce Forum par le président du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Venezuela, Ahcene Hani, accompagné du député, Djouahra Mohamed Reda.

La participation de l'Algérie à ce Forum "vient exprimer son attachement à ses positions fermes contre le fascisme et le néofascisme et confirmer son rôle dans le renforcement du dialogue parlementaire mondial pour soutenir les causes justes et ancrer les valeurs de liberté et de démocratie", conclut le communiqué.

PARLEMENT
M. Goudjil reçoit une délégation du groupe de travail de l'épopée "Rouh El Djazaïr"

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a reçu au siège du Conseil, une délégation du groupe de travail de l'épopée "Rouh El Djazaïr" (l'âme de l'Algérie), présentée à l'occasion du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse révolution du 1er Novembre, indique dimanche un communiqué de la chambre haute du parlement.

L'audience s'est déroulée en présence de nombreux acteurs algériens et arabes, en tête desquels le réalisateur de cette œuvre épique Ahmed Rezak, l'actrice jordanienne Abeer Issa, l'acteur algérien Hassan Kachach, l'acteur libyen Ali Ahmed Salem, ainsi que d'autres artistes algériens et arabes ayant participé à cette épopée produite par le ministère des Moudjahidines et des Ayants droit.

La rencontre a été l'occasion pour le président du Conseil de la nation de féliciter les auteurs de cette œuvre, saluant leur haute performance ayant retracé les différentes périodes de l'histoire riche de l'Algérie, ajoute le communiqué.

A cette occasion, M. Goudjil a rappelé l'intérêt majeur accordé par l'Algérie au dossier de la Mémoire nationale qui doit impérativement, dit-il, poursuivre son rayonnement de génération en génération, se félicitant des efforts du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui place le dossier de la Mémoire en tête de ses priorités.

En outre, le président du Conseil de la nation a évoqué "le rayonnement" de la révolution algérienne à travers le monde, mettant en avant le rôle des pays arabes frères dans le soutien à la révolution de Novembre ainsi que leurs positions, que "l'Algérie indépendante ne saurait ignorer", selon la même source.

APS